



**Programme Pilote pour la Résilience Climatique
(PPCR - Niger)**

AIDE MEMOIRE MISSION CONJOINTE

Niamey - 28 juin - 07 Juillet 2010



I. INTRODUCTION

1. Le Programme Pilote pour la Résilience Climatique (PPCR) est le premier programme du Fonds stratégique sur le climat mis en place dans le cadre des Fonds d'investissement climatique (CIF). L'objectif du PPCR est d'appuyer des projets pilotes qui visent à intégrer les risques climatiques et la résilience climatique dans la planification du développement, en complément d'autres activités de développement en cours dans un pays donné. Le PPCR sera spécifiquement adapté à chaque pays et mis en œuvre par le Gouvernement. Il lui permettra de mettre en œuvre les plans et programmes d'investissement pour faire face aux risques climatiques et aux vulnérabilités, en s'appuyant sur le programme d'action national d'adaptation (PANA) ainsi que d'autres études et stratégies nationales. D'importantes ressources seront ensuite mises à disposition pour aider à financer les investissements des secteurs publics et privés nouvellement identifiés.
2. Le Niger a été recommandé par le Groupe d'experts et choisi par le Sous-Comité PPCR afin d'être l'un des pays pilotes dans le cadre du PPCR. Le Niger a été invité en Janvier 2009 par le Sous-Comité PPCR pour soumettre sa lettre d'acceptation indiquant son intérêt à participer au programme. Le gouvernement a confirmé son intérêt pour ce programme en Mars 2009 et le Sous-Comité du PPCR a approuvé les documents présentés par le pays en Mai 2009 et a demandé aux Banques multilatérales de développement (BMD), en consultation avec les Nations unies et les organismes bilatéraux, de soutenir le pays à élaborer un programme pilote.
3. Dans ce cadre, un exercice d'inventaire a été entrepris faisant état de l'ensemble de travaux antérieurs menés au Niger sur la résilience climatique et présentant des diagnostics analytiques sur les points suivants: (i) évaluation des risques climatiques ; (ii) identification de leurs impacts par secteur vulnérable ; (iii) évaluation de la place accordée au risque climatique dans les stratégies nationales et les programmes de développement, (iv) évaluation du paysage institutionnel nigérien afin d'identifier les parties prenantes nationales, leurs rôles et responsabilités, (v) identification des carences et des insuffisances, et (vi) recommandations à l'intention du PPCR pour favoriser l'intégration du risque climatique dans la planification des actions de développement. Cette étude a identifié 5 axes stratégiques pour le PPCR au Niger. Ces axes ont été par la suite approfondis pour confirmer leur importance et identifier le processus de leur mise en œuvre.
4. Conformément au guide PPCR sur les missions conjointes, le gouvernement du Niger a convié les Banques Multilatérales de Développement pour l'appuyer dans la préparation du Programme Stratégique pour la Résilience Climatique. La mission a été conduite par le Ministère de l'Economie et des Finances, plus particulièrement par le commissaire au développement Monsieur Malam Gata ZOULADAINI, point focal national du PPCR. Pour les BMD, la mission était menée par Taoufiq BENNOUNA, expert principal en Gestion des Ressources Naturelles à la Banque mondiale, Mohammed Aly OULD CHEIKH AHMED, expert en infrastructures rurales à la Banque Africaine de Développement et Paul KIRAI, chargé de

programme à la société financière internationale (IFC). L'annexe 1 présente la liste détaillée des membres de la mission.

5. La mission souhaite adresser ses vifs remerciements au Gouvernement et à toutes les parties rencontrées (institutions nationales et locales, organisations de la société civile, représentants du secteur privé, partenaires techniques et financiers) pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à ce programme et pour la qualité et la transparence des échanges. La mission souhaite remercier particulièrement le commissariat au développement du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ainsi que le bureau de la Banque mondiale à Niamey pour les facilités qui lui ont été accordées.

II. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ANALYTIQUE

6. Le Niger est un pays du Sahel d'une superficie de 1 267 000 km². Sa population est estimée à 15,3 millions d'habitants¹ avec un taux de croissance démographique moyen de 3,3 %. Le PIB moyen est estimé à 320 \$US par habitant ; l'indice de pauvreté humaine place le pays au dernier rang des 182 pays répertoriés. Une frange importante de la population (plus de 50%) souffre périodiquement de l'insécurité alimentaire accentuant des crises de famine dont la plus récente sévit depuis plusieurs mois dans le pays.
7. Le pays est caractérisé par une forte variabilité aussi bien spatiale que temporelle des paramètres climatiques, notamment des précipitations. Cette situation a entraîné récemment des déficits pluviométriques récurrents se traduisant par des sécheresses. Au cours des quarante dernières années, le Niger a connu sept épisodes de sécheresses dont les conséquences sur les productions agropastorales, la sécurité alimentaire, et la vie socioéconomique ont été sévères. Il est à noter que 84 % de la population dépend des secteurs combinés de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation des ressources forestières et halieutiques, ces secteurs, très vulnérables aux variations et changements climatiques représentent 46,2 % du PIB national.
8. Les données factuelles et objectives montrent en général que le Niger est extrêmement vulnérable à la variabilité et aux changements climatiques pour des raisons structurelles et conjoncturelles. Il est de ce fait nécessaire de mettre en place des efforts soutenus, massifs, conjugués et efficaces pour augmenter la résilience climatique du pays.
9. Le rapport d'inventaire réalisé dans le cadre des activités de préparation du PPCR - Novembre 2009, publié sur le site internet² du PPCR, analyse en détail le PANA et approfondit l'évaluation des risques ainsi que les besoins prioritaires et les zones les plus vulnérables aux facteurs climatiques au Niger. Le rapport constate que les risques climatiques sont bien connus et que plusieurs programmes ont été initiés pour confronter les problèmes liés à ces risques dont un inventaire exhaustif figure dans ce rapport.

¹ Institut National de Statistique du Niger, 2010

² www.climateinvestmentfunds.org/cif/sites/climateinvestmentfunds.org/files/Rapport%20final%20PPCR%20Niger_1.pdf

Les constats

10. L'exercice d'inventaire a permis un certain nombre de constats. Constat sur les acquis du Niger d'abord, qui sont nombreux et de bonne qualité tant sur la connaissance des risques climatiques, leur étroite connexion avec la sécurité alimentaire, la connaissance de la vulnérabilité et ses « hot spots » (zones et secteurs les plus vulnérables), ainsi que sur l'anticipation des effets dans le futur. Constat ensuite sur l'abondance des initiatives et des programmes intégrant le risque climatique tant au niveau de l'État, que de celui de la société civile et des bailleurs de fonds. Constat enfin sur le paysage institutionnel et les parties prenantes, paysage riche et ciblé vers la protection de l'environnement.
11. Cependant, malgré les efforts d'harmonisation, la synergie des actions et des programmes, tant à l'intérieur des actions de l'État, qu'entre les différentes catégories d'acteurs, tels que la société civile, le secteur privé, et les bailleurs de fonds reste faible. D'autres constats ont émergé, à savoir : 1) la nécessité de diffuser les informations climatiques existantes aux populations locales, 2) la difficulté de la prévision des tendances climatiques; 3) l'absence d'outils de gouvernance climatique et environnementale stratégiques sectoriels ; 4) le besoin de ressources financières dédiées ; 5) le besoin de valoriser et capitaliser les programmes de formation ; et enfin 6) l'importance de modifier certaines pratiques agro-sylvo-pastorales (amélioration de la productivité agricole et animale, gestion durable des terres, maîtrise de l'eau, efficacité énergétique, habitat rural, etc.)

Les priorités

12. Sur la base de ces constats, l'étude analytique a identifié cinq priorités stratégiques pour le PPCR au Niger. Ces priorités devraient s'inscrire dans l'architecture d'un appui coordonné et structuré et constituer les éléments forts de l'approche programmatique et du programme d'investissement associé. Les priorités identifiées viennent consolider, et compléter, des actions en cours de mise en œuvre. Il s'agit de:
 - Instaurer et institutionnaliser des outils de gouvernance environnementale stratégique intégrant la variabilité et le changement climatique dans les secteurs de développement ;
 - Améliorer la capacité prospective de la variabilité et des changements climatiques ;
 - Venir en appui au développement d'un régime d'assurance et de mutualisation des productions agricoles et des produits d'élevage ;
 - Multiplier les investissements dans la gestion durable des terres et de l'eau dans les zones géographiques vulnérables et privilégier la recherche et l'innovation en matière de gestion intégrée des ressources en eau et en matière de contrôle de l'érosion ;
 - Venir en appui à la consolidation et au renforcement de la coordination des programmes, plans, initiatives et stratégies en matière de changements climatiques.

Approche programmatique et architecture du programme PPCR au Niger

13. L'architecture générale du programme comprend trois piliers majeures. Au sein de chacune, des activités et des activités intègrent et encadrent les priorités identifiées et les projettent dans une approche programmatique. Ces trois piliers sont:
- Pilier 1 : Intégrer la résilience face à la variabilité et au changement climatique dans les stratégies de développement et la planification : L'objectif général de ce pilier réside dans la formulation des modalités d'intégration du facteur climatique dans les cadres politiques et stratégiques du développement et dans la planification aux niveaux national et local. L'atteinte de l'objectif principal de cette pilier combine trois approches simultanées, qui recoupent tout ou en partie trois des cinq priorités identifiées, soit le développement et l'application d'outils de gouvernance climatique (Activité 1.1), l'amélioration des moyens de prospective climatique et de diffusion de ces informations à la fois pour des fins de vulgarisation, mais également pour des fins opérationnelles de planification ou d'alertes (Activité 1.2), et enfin la mise en œuvre d'une stratégie de communication sur le risque climatique et la réalisation d'un programme de valorisation et de capitalisation des programmes de renforcement des capacités des acteurs (Activité 1.3).
 - Pilier 2 : Investir dans les actions et les approches éprouvées ou innovantes qui accroissent la résilience au changement climatique : L'objectif général de ce second pilier concerne la conduite d'un ensemble d'activités cohérentes et complémentaires visant à réduire la vulnérabilité des ménages et des organisations paysannes aux crises climatiques et à en augmenter la résilience. Ce pilier intègre deux des priorités identifiées au préalable, soit l'appui aux approches éprouvées ou innovantes de gestion intégrée des terres et de maîtrise de l'eau (activité 2.1) ; la mise en place d'un programme pilote de mutualisation et de garantie des producteurs contre les risques climatiques en impliquant davantage le secteur privé (activité 2.2) et la mise en œuvre au niveau local des initiatives de protection sociale en faveur des ménages les plus vulnérables aux risques climatiques (activité 2.3).
 - Pilier 3 : Gérer les connaissances et coordonner stratégiquement le programme : L'objectif général de ce troisième pilier réside dans le partage des connaissances aux niveaux national et international sur les approches innovantes du PPCR, ainsi que la coordination stratégique du programme et la mise en œuvre de l'approche programmatique. Il comporte deux activités principales, à savoir la mise en œuvre du système de partage des connaissances, l'opérationnalisation du système de suivi évaluation, la programmation et la coordination stratégique des activités annuelles du programme.

II. DEROULEMENT DE LA MISSION

14. La mission a été reçue par Son Excellence Monsieur Mamane Malam ANNOU, Ministre de l'Economie et des Finances puis a effectué plusieurs réunions de travail avec les différentes parties prenantes conformément à ses termes de référence (annexe 2). Elle a comporté 3 principales phases :

- Un **atelier national** d'échange avec toutes les parties prenantes sur les domaines prioritaires identifiés, l'architecture du programme et son cadre logique (voir les TDR de l'atelier en annexe 3);
 - Des **réunions de concertation** avec chaque partie prenante pour identifier les domaines de coopération avec le PPCR et les mécanismes de collaboration pour renforcer l'existant et inciter les synergies pour créer un environnement porteur permettant de remédier à la vulnérabilité, à la variabilité et aux changements climatiques (voir les TDR des réunions de concertation en annexe 4) .
 - **L'élaboration du programme d'investissement Stratégique** pour la Résilience climatique au Niger, de ses piliers, de son budget, des modalités et des arrangements institutionnels pour sa mise en œuvre.
15. La mission s'est déroulée dans un climat d'enthousiasme des différentes parties prenantes soutenu par un dynamisme engagé par le Gouvernement pour réussir le processus et une confirmation par les partenaires de leurs engagements.
16. Les résultats de la mission ont été présentés au cours d'une réunion de restitution le 07 juillet 2010 à Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances en présence des représentants des BMD.

III. RESULTATS DE LA MISSION CONJOINTE

17. **L'atelier national** a regroupé pendant 3 jours les représentants des différents acteurs nationaux et locaux (environ 90 participants). Le rapport de l'atelier joint en annexe 5 détaille le déroulement des travaux et les principaux résultats obtenus dont :
- la compréhension par toutes les parties prenantes des objectifs et des finalités du programme PPCR dans son ensemble ;
 - le consensus et la confirmation par toutes les parties prenantes des priorités qui avaient été identifiées au stade de l'inventaire analytique;
 - l'importance de focaliser les activités du programme sur le renforcement et la garantie de la sécurité alimentaire ;
 - la nécessité d'engager rapidement la phase d'investissement ;
 - l'accord des parties prenantes sur l'architecture générale du PPCR et de la nécessaire démarche programme à mettre en place pour sa réussite ;
 - l'appropriation du cadre logique par les parties prenantes à travers leur contribution effective au cours des travaux des groupes: le cadre s'est considérablement enrichi des réflexions, suggestions et approfondissements effectués par les Groupes de Travail. Plusieurs nouvelles activités ont été ainsi suggérées et des structures et organisations ont été identifiées comme « champions »;
 - au niveau de la mise en œuvre, la coordination stratégique du programme devrait se faire par une structure légère, et l'exécution confiée aux départements sectoriels.
 - La nécessité d'impliquer les collectivités locales et les services déconcentrés et de focaliser les activités du PPCR au bénéfice de la population la plus vulnérable, en prenant en compte la dimension genre.

18. L'annexe 6 présente le déroulement et les résultats des **réunions de concertation** tenues avec les institutions nationales, les coordinations des programmes et projets, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers. Il ressort de ces réunions les principaux messages qui suivent :
- Pour les **institutions nationales**, La réunion de concertation a permis de mettre en exergue les activités clés des différentes institutions et d'identifier les possibilités pour le PPCR de renforcer et créer une dynamique de synergie entre elles.
 - Avec les **organisations de la société civile**, la réunion a permis d'informer la mission conjointe sur les actions en cours dans les différents axes visés par le PPCR au Niger, et de recueillir les opinions sur les éléments de coordination et d'échange d'information ainsi que sur les possibilités de les impliquer dans la mise en œuvre du PPCR.
 - La réunion avec les **partenaires techniques et financiers** et celle avec les **coordonnateurs des projets et programmes** a permis d'identifier les synergies potentielles avec le PPCR, en particulier avec les programmes et activités en cours du PNUD, de la GTZ, du FIDA, de l'ACMAD, de l'Agrhymet, etc.
 - Pour le **secteur privé**, la réunion a permis principalement de comprendre les besoins de ces acteurs et d'identifier les possibilités de coopération avec le PPCR en particulier dans les secteurs de l'assurance, l'élevage, l'agriculture, la pisciculture, la production, la conservation, la transformation et le transport des produits.
19. Sur la base (i) des travaux préparatifs accomplis jusqu'à présent dans le cadre du PPCR, (ii) de l'importance de capitaliser sur les initiatives et projets en cours et ayant trait aux priorités identifiées pour le PPCR telles que les programmes de la SDR, celui avec le PNUD sur la résilience climatique dans le secteur agricole, les projets de la GTZ et de Care International sur la gestion durable des terres et la maîtrise de l'eau en cours, les acquis des programmes et projets en cours d'exécution de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de développement et du FIDA, (iii) de la situation critique que connaît le pays actuellement et le besoin de focaliser les activités du programme sur le renforcement de la sécurité alimentaire (iv) de la pertinence des priorités et de l'architecture du programme validées par les différentes parties prenantes consultées ; le gouvernement propose de **concevoir directement le programme stratégique pour la résilience climatique pour le soumettre à la prochaine réunion du sous comité du PPCR qui se tiendra au mois de Novembre 2010, pour un démarrage effectif du programme en début 2011.**
20. Les travaux de l'atelier poursuivis par les réunions de concertation avec les parties prenantes ont permis de **valider l'architecture du programme** qui comprendra ainsi les trois piliers majeurs cités ci-dessus. L'annexe 7 détaille cette architecture et décrit le cadre logique du programme.
21. Concernant le budget, le gouvernement a annoncé son intérêt de solliciter **50 millions de \$US comme don et 60 millions de \$US** comme prêt concessionnel pour la mise en œuvre du PPCR au Niger.
22. Les priorités stratégiques identifiées pourraient être intégrées dans **4 projets et programmes d'investissement** mis en œuvre avec l'appui financier des BMD :

- La priorité relative à la **prospective climatique** pourrait être mise en œuvre à travers le **Programme ClimDev-Afrique**, financé par la BAD. Le PPCR initiera les activités nationales sur lesquelles capitalisera le programme ClimDev-Afrique lors de sa phase nationale. Le PPCR focalisera ses activités sur la capitalisation des informations climatiques existantes, leur simplification et traduction dans les langues locales puis diffusion aux populations. Il appuiera le renforcement et l'opérationnalisation du système d'alerte précoce. L'appui qu'apportera le PPCR à travers ce projet est estimé à 15 millions de \$US.
 - Concernant la **garantie et la mutualisation des productions agricoles**, elle pourrait être mise en œuvre, avec l'appui de l'IFC, à travers le **projet de développement des exportations et des marchés agro-sylvo-pastoraux** (*Agro-sylvo-pastoral exports and markets development project (PRODEX)*) financé par la Banque mondiale. La composante 2 du PRODEX vise en effet le développement des instruments financiers au bénéfice des agriculteurs. Le PPCR financera pour un montant de 10 millions de \$US une expérience pilote pour la mise en place d'un mécanisme d'assurance et de mutualisation des productions agro-sylvo-pastorales ;
 - Les **Programmes de valorisation des ressources en eau** en cours d'exécution par la BAD, intégreront les activités relatives à la **maîtrise de l'eau**. Le PPCR supportera pour un montant de 25 millions de \$US la mise à l'échelle des meilleurs pratiques de gestion intégrée et de ressources en eau ;
 - Le **Programme d'Action Communautaire phase 2 (PAC 2)** intégrera les autres activités du PPCR (**gestion durable des terres, protection sociale, gouvernance climatique, renforcement des capacités, gestion des connaissances et coordination stratégique**). En effet, le PAC 2 a pour principal objectif d'améliorer la capacité des collectivités territoriales à travers une approche participative, à concevoir et mettre en œuvre les plans de développement communaux ainsi que les plans d'investissement annuels pour améliorer les moyens de subsistance en milieu rural. Le PPCR, par un financement de 60 millions de \$US, complétera l'approche promue par le PAC 2 en y intégrant le facteur climatique.
23. Les activités du PPCR seront mises en œuvre ainsi à travers des projets d'investissement sur la base **d'une approche programme** pour capitaliser sur les acquis des projets et programmes des autres partenaires (PNUD, GTZ, UE, FIDAetc.) afin de s'assurer de l'implication de tous. Pour cette fin, **la coordination stratégique du programme** sera confiée à une cellule légère hébergée au sein d'une structure nationale. Les travaux des groupes au cours de l'atelier ont décliné plusieurs options que le point focal PPCR du Niger approfondira pour proposer le choix final du gouvernement. Les BMD devront par la suite effectuer une analyse des capacités fiduciaires et de passation de marché de l'institution qui sera choisie.

IV. PROCHAINES ETAPES

24. Le point focal PPCR national et les membres de la mission conviennent de la feuille de route suivante pour faire aboutir le programme :
- Communiquer le choix final de l'institution qui hébergera la cellule de gestion des connaissances et de coordination stratégique ;

- Poursuivre la finalisation du cadre logique du programme PPCR et aller plus en détail dans la définition des activités et la budgétisation globale du programme ;
- Réaliser une évaluation environnementale stratégique du programme d'investissement PPCR ;
- Elaborer les documents des 4 projets à travers lesquels seront mises en œuvre les activités du PPCR au Niger ;
- Organiser une mission conjointe au mois de septembre 2010 pour finaliser les consultations et confirmer les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du programme ;
- Réaliser une évaluation environnementale stratégique du programme d'investissement PPCR ;
- Soumettre le Programme d'investissement au sous-comité du PPCR début Octobre 2010.

Activités	Date fin	Responsable
Choix final de l'institution qui hébergera la cellule de gestion des connaissances et de coordination stratégique	15 juillet 2010	Point focal national PPCR
Finalisation du cadre logique du programme d'investissement	16 août 2010	Gouvernement et BMD
Analyse des capacités de passation de marchés et de gestion fiduciaire	30 août 2010	BM
Elaborer les documents des 4 projets	15 Septembre 2010	BMD
Seconde mission conjointe	20 – 30 septembre 2010	Gouvernement et BMD
Finalisation du programme d'investissement stratégique	30 septembre 2010	Gouvernement avec l'appui des BMD
Evaluation environnementale stratégique du programme d'investissement PPCR	30 septembre 2010	Gouvernement (BAD)
Soumission du Programme d'investissement stratégique au sous-comité du PPCR	04 Octobre 2010	Gouvernement

ANNEXES

Annexe 1
PPCR – Niger
Mission conjointe du 28 juin au 07 juillet 2010

BANQUE MONDIALE

M. Taoufiq Bennouna, Co Responsable de la Mission, Expert NRM (AFTEN) ;
Mme Marjory-Anne Bromhead, Conseiller Senior en Environnement (ENV) ;
Mme Minna Kononen, Spécialiste Vulnérabilité et Protection Sociale (SDV) ;
Mme Djimba Hadidia Diallo, Assistante de Programme (AFMNE) ;
M. Michel Bouchard, Consultant
M. Angelo Bonfiglioli, Consultant ;

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

M. Ould Cheikh Ahmed Mohamed Ali, expert en Infrastructures
M. Dorsouma Al-Hamdou, Expert Adaptation aux changements climatiques
M. Dieudonne Goudou, Consultant ;
M. Hassan Yayé, Consultant.

LE MECANISME MONDIAL – FIDA

M. François Tapsoba, Conseiller Régional

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONA (SFI)

M. Serge Eric Touré, Conseiller en Infrastructures
M. Paul Kirai, Program Manager

Annexe 2

PPCR – Niger

Mission conjointe du 28 juin au 07 juillet 2010

Termes de référence



*Programme Pilote pour la Résilience Climatique
(PPCR)*

MISSION CONJOINTE

Du 28 juin au 07 Juillet 2010

===o TERMES DE REFERENCE o===



Mission Conjointe du PPCR NIGER

Programme de la Mission Conjointe pour assister le Niger dans la Préparation du Programme Pilote pour la Résilience Climatique (PPCR)

Contact de l'Autorité Gouvernementale: Mr. MALAM GATA ZOULADAINI
Titre: Commissaire au développement
Ministère de l'Economie et des Finances
E-mail: malam_gataz2007@yahoo.fr
Tél: +227 20 72 32 58

Dates de la Mission: Date proposée: 28 juin au 07 juillet 2010 sous la conduite du
Gouvernement du Niger.

Objectif de la Mission: Assister le Gouvernement du Niger dans l'identification des activités de la Phase 1 du PPCR et initier la préparation d'un Programme stratégique de la résilience climatique, à travers un processus de consultation généralisé, des dialogues avec les principaux acteurs, et l'analyse des principaux plans, politiques, et stratégies.

Les activités suivantes ont déjà été exécutées depuis septembre 2009 en collaboration très étroite avec les MDBs (BM et BAD) et le Gouvernement:

- **Un exercice d'inventaire sur les initiatives et programmes entrepris en matière de résilience climatique au Niger** a été déjà réalisés et les résultats issus de ce travail serviront de base pour un dialogue constructif avec le Gouvernement/Partenaires et permettront de définir plus clairement les activités nécessaires entrant dans la mise en œuvre du PPCR. Cette étude a pour objectif d'entreprendre des analyses diagnostiques (i) du paysage institutionnel nigérien afin d'identifier les parties prenantes nationales, leurs rôles et responsabilités, identifier les carences et recommander les actions à entreprendre pour établir une coalition nationale face au risque climatique, (ii) les stratégies nationales de développement et la place du risque climatique, (iii) des risques climatiques auxquels fait face le pays, identifier leurs impacts par secteur de développement et faire des recommandations pertinentes pour inclure le risque climatique dans la planification des actions de développement.
- **Plusieurs audio et vidéo conférences avec le Gouvernement et les experts des MDBs ont permis de :** (i) clarifier avec le Gouvernement les questions préliminaires relatives au PPCR – incluant son rôle, étendue (investissement/assistance technique), durée, modalités financières, phases, et procédures ; (ii) identifier les manques et les activités de mise en œuvre permettant d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies nationales de développement; (iii) préparer le plan d'action de la première Mission conjointe.

Sur la base de ces activités, et sous la responsabilité et la coordination du Gouvernement nigérien, les activités de la mission conjointe se focaliseront sur les aspects suivants:

1. Consultation et validation avec les acteurs nationaux des domaines prioritaires identifiés dans le cadre de l'exercice d'inventaire ;
2. **Consultations élargies pour** (i) renforcer l'adhésion nationale au PPCR en privilégiant la participation des principaux intervenants au processus (ii) prioriser les futurs domaines d'activités et investissements, et (iii) clarifier comment ces activités identifiées peuvent créer un environnement porteur permettant de remédier à la vulnérabilité, à la variabilité et aux changements climatiques.
3. Elaboration de la proposition de la Phase I **pour préparer le Programme Stratégique pour la Résilience climatique au Niger**, avec un programme de travail, un calendrier et des arrangements institutionnels de mise en œuvre et leur validation avec les acteurs nationaux sur la base des consultations sus mentionnées.

CONTEXTE

Le Programme Pilote pour la Résilience Climatique (PPCR) est le premier programme du Fonds stratégique sur le climat mis en place dans le cadre des Fonds d'investissement climatique (CIF). L'objectif du PPCR est d'appuyer des projets pilotes qui visent à intégrer les risques climatiques et la résilience climatique dans la planification du développement, en complément d'autres activités de développement en cours dans un pays donné. Le PPCR sera approprié et mis en œuvre par le pays et lui permettra de mettre en œuvre les plans et programmes d'investissement pour faire face aux risques climatiques et aux vulnérabilités, en s'appuyant sur le programme d'action national d'adaptation (PANA) et sur d'autres études nationales et des stratégies pertinentes. D'importantes ressources seront ensuite mises à disposition pour aider à financer les investissements des secteurs publics et privés nouvellement identifiés.

Le PPCR sera mis en œuvre en deux phases : la Phase I pour la préparation du Programme Stratégique pour la Résilience Climatique et la Phase II pour sa mise en application via l'intégration de la résilience climatique dans les plans de développement, budgets, investissements et les projets pilotes.

Le processus de préparation inclut le travail analytique et la mission conjointe permettant d'assister le Niger dans la préparation du Programme Stratégique pour la Résilience Climatique. La mission sera dirigée par le Ministère de l'Economie et des Finances. Elle inclut la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (AfDB), la Société Financière Internationale (IFC), le PNUD, la GTZ et l'Union Européenne en collaboration avec les principaux acteurs (gouvernement, agences, autres partenaires du développement, la société civile et le secteur privé).

La Phase I coïncidera avec la préparation au Niger du 6ème Plan National de développement qui doit être finalisé en juin 2010. De même que pour d'autres stratégies et processus de planification économiques, ce plan national représentera l'une des cibles principales pour l'intégration de la résilience au changement climatique dans le cadre de la Phase I du PPCR. La mission conjointe permettra de rassembler, de manière structurée, les informations jusqu'à présent manquantes pour la préparation du Programme stratégique pour la Résilience Climatique au Niger. La proposition finale de la Phase I se focalisera sur les éléments d'analyse, de planification, de connaissances et sur les manques stratégiques/politiques et institutionnels, comme cela est illustré par la figure 1 ci-dessous:

Tasks	Phase 1				Phase 2					
	1st Q	2nd	3rd	4th	Year 2	Year 3	Year 4	Year 5	Year 6	
Analysis	■	■	■	■	■	■	■	■	■	(continues throughout)
Planning		■	■	■	■	■	■	■	■	(continues incl feedback loops)
Knowledge & Awareness	■	■	■	■	■	■	■	■	■	
Capacity building, institutional strengthening, improved sector coordination		■	■	■	■	■	■	■	■	
Revise policies/strategies (e.g. PRSC sector strategy...)			■	■	■	■	■	■	■	
Pilot specific investments (e.g. supplement to a water resource sector program)				■	■	■	■	■	■	
Increase climate resilience (e.g. agriculture sector investments)				■	■	■	■	■	■	
RIM, lessons learning Monitoring	■	■	■	■	■	■	■	■	■	

TACHES DE LA MISSION CONJOINTE

Les tâches de la mission seront basées sur les résultats de l'exercice d'inventaire qui a été finalisé en décembre 2009, en identifiant les priorités suivantes pour le PPCR :

- 1) Venir en appui au développement d'un régime d'assurance et de mutualisation des productions agricoles et des produits d'élevage ;
- 2) Instaurer et institutionnaliser des outils de gouvernance environnementale stratégique intégrant les changements climatiques dans le développement ;
- 3) Améliorer la capacité prospective des changements et des risques climatiques ;
- 4) Multiplier les investissements dans la gestion durable des terres et de l'eau dans les zones géographiques vulnérables et privilégier la recherche et l'innovation en matière de gestion intégrée des ressources en eau et en matière de contrôle de l'érosion ;
- 5) Venir en appui à la consolidation et au renforcement de la coordination des programmes, plans, initiatives et stratégies en matière de changements climatiques.

La mission examinera ces priorités et s'assurera de leur validation par le Gouvernement. Le processus de validation, fait dans le cadre d'un atelier, portera sur:

- **l'analyse institutionnelle**, la confirmation des principaux acteurs, la définition de leurs rôles et responsabilités;
- l'identification d'une analyse additionnelle des **insuffisances et obstacles** ;
- les **recommandations en termes d'axes prioritaires** pour intégrer la gestion des risques climatiques dans les plans de développement et les politiques nationales.

1 Consultations élargies avec les principales parties prenantes

La mission consultera les acteurs suivants:

Institutions nationales:

- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL) ;
- Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification (MEE/LCD) ;
- Ministère de l'Economie et des Finances (ME/F);
- Ministère de la Santé Publique (PSP);
- Ministère en charge du Développement Communautaire
- Ministère de l'Equipement (ME) ;
- Ministère des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat (MTT/A);
- Conseil National de L'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) ;
- Haut Commissariat de l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) ;
- Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes (SAP/GC) ;
- Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFCT) ;
- Commission Technique Nationale sur les Changements et Variabilité Climatiques (CTNCVC) ;
- Bureau des Évaluations Environnementales et des Études d'Impact (BEEEI) ;
- Secrétariat Permanent de la SRP ;
- Secrétariat Exécutif de la SDR ;
- Haut Commissariat à la Décentralisation ;
- Institut National des Statistiques (INS) ;
- Projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience du secteur agricole au Niger » ;
- Projet « Appui à la mise en œuvre d'approches intégrées et globales de l'adaptation aux changements climatiques : Composante Niger » ;
- Programme d'Actions Communautaire (PAC2) ;
- Programme de micro-financement du FEM
- Faculté d'Agronomie (UAM/FAC Agro);
- Faculté des Sciences (UAM/FS) ;
- Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) ;
- Centre de Recherche Médicale et sociale (CERMES) ;
- Centre national d'Energie Solaire (CNES) ;
- Institut Géographique National du Niger (IGNN) ;
- Réseau d'Observatoire des systèmes Ecologiques à Long Terme (ROSELT/CNSE).

Organisations du secteur privé:

- Société Nationale en charge de distribution des eaux (SPEN /SEEN) ;
- Société Nigérienne de l'Electricité (NIGELEC);
- Société du Patrimoine des Eaux du Niger
- Nationale d'Exploitation des Eaux du Niger
- Société Française d'exploitation de l'uranium (AREVA) ;
- SONIDEP
- Société d'Exploitation du Charbon Minéral
- SOMINA ;
- Groupes des mutuelles (PDSFR, CADEV, CRS, etc.) ;
- Banque Régionale de Solidarité (BRS)

- Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger

Organisations de la société civile:

- Comité National de Coordination des Collectifs des ONG pour la lutte contre la désertification (CNCOD) ;
- Fonds Mondial pour la Nature (WWF);
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ;
- SOS-Faune Sauvage ;
- Care International ;
- OXFAM ;
- World Vision ;
- Counterpart International;
- Réseau des Chambre d'Agriculture ;

Projets et programmes de développement nationaux:

- Les 10 programmes structurants de la SDR ;
- Les 4 programmes sectoriels prioritaires de la SDR ;
- Projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience du secteur agricole au Niger » ;
- Projet « Appui à la mise en œuvre d'approches intégrées et globales de l'adaptation aux changements climatiques : Composante Niger
- Programme d'Actions Communautaire (PAC2) ;
- Programme de micro-financement du FEM.
- Programme sur la santé (paludisme, méningite, nutrition..) ;
- Programme sur la sécurité alimentaire de la Haute Autorité sur la sécurité alimentaire.
- Etc.

Parteraires bilatéraux et multilatéraux:

- PNUD
- FIDA
- BAD
- Commission Union Européenne
- AFD
- GTZ
- Coop. Suisse
- Coop. Belgique
- Coop. danoise
- Coop. Luxembourg
- etc.

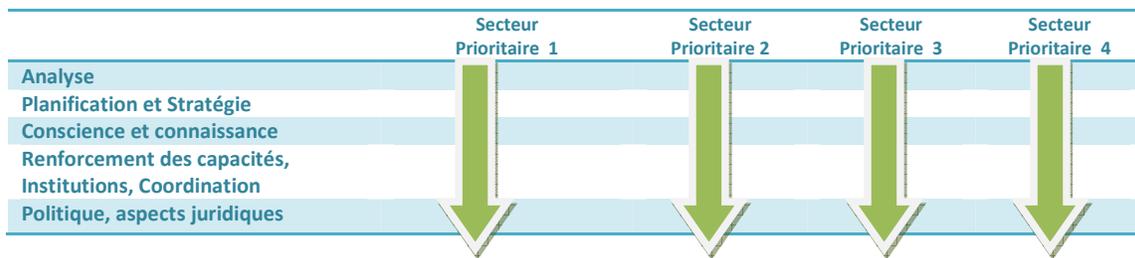
Organisations techniques régionales :

- Autorité du Bassin du Niger (ABN);
- Autorité du Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG) ;
- Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ;
- Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) ;
- Centre Régional AGRHYMET (CRA) du CILSS ;
- Institut de Recherche et Développement (IRD) ;
- Centre International de Recherche sur les cultures en zone semi-aride (ICRISAT) ;

2 Accord sur les secteurs prioritaires et les activités de la Phase I

Pendant la mission conjointe, le Ministère de l'Economie et des Finances organisera un atelier destiné à développer un consensus entre les participants (institutions gouvernementales, société civile et secteur privé) sur les secteurs prioritaires en vue de définir les activités entrant dans la proposition de la Phase I. Après l'atelier, la mission se poursuivra par des réunions avec les parties prenantes, des consultations intensives dans les secteurs, destinées à bâtir les éléments de la proposition pour la Phase I.

L'objectif de cette consultation est d'identifier les opportunités et les manques permettant d'intégrer la résilience climatique dans les secteurs prioritaires, tout en complétant d'autres programmes et processus (en cours ou à venir) au Niger. Cette analyse sera conduite horizontalement et verticalement, comme illustrée ci-dessous. Les discussions sectorielles seront animées par des spécialistes de la mission. Par ailleurs, chaque domaine thématique (i.e. analyse, planification, et stratégie) sera sous la responsabilité d'un des membres de la mission.



Le Ministère de l'Economie et des Finances dirigera la mission. Chacun des bailleurs de fonds désignera un responsable pour l'équipe de management. Les chefs d'équipe auront la responsabilité conjointe de l'élaboration du projet de proposition de la phase I du PPCR.

Bien que la mission cherche à décrire les cadres sus mentionnés dans un sens pragmatique, elle cherchera à être beaucoup plus sélective dans le choix des activités définitives en vue de garder à l'esprit les quatre principes :

1. Les activités sélectionnées pour la Phase I devraient être **achevées dans une période relativement courte**. Il est préférable d'avoir quelques activités focalisées (i.e. un changement politique effectif) que beaucoup d'activités dispersées qui ne pourront pas atteindre les résultats escomptés à la fin de la Phase I ;
2. Elles devraient **ouvrir une fenêtre d'opportunité** : l'intégration de la résilience climatique dans les principaux programmes et stratégies ;
3. A la fin de la Phase I, les activités devraient **conduire à la mise en œuvre du Programme Pilote pour la Résilience Climatique**, programme qui sera complémentaire aux financements d'ores et déjà planifiés pour les stratégies et programmes nationaux ;
4. Elles devraient conserver à l'esprit le but principal – **optimiser la résilience climatique au Niger**.

3 Assister le Gouvernement du Niger dans la préparation de la proposition de la Phase I

La mission assistera le Gouvernement du Niger et ses principales parties prenantes dans la préparation de la proposition de la Phase I. La proposition tiendra compte des éléments de réponse aux questions suivantes:

- Quelles sont les priorités que pourra couvrir le PPCR ?
- Quelles sont les principales parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du PPCR ?
- Quels mécanismes de coordination et arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du PPCR ?

Aussi, ces questions seront discutées pendant les consultations avec les parties prenantes. L'équipe de la mission conjointe s'assurera que des réponses sont obtenues lors des consultations en vue de compléter les informations nécessaires pour développer la proposition de la phase 1.

Le projet de proposition pour la Phase I inclura les points suivants (à confirmer):

- A. Aperçu général
 - Contexte du pays
 - Approche participative suivie
 - Coopération avec les autres agences
- B. Résumé de l'exercice d'inventaire
- C. Objectifs du PPCR
- D. Liens avec les politiques nationales, stratégies et processus
- E. Priorités et activités
- F. Arrangements financiers et institutionnels
- G. Budget
- H. Programme de travail, calendrier de réalisation

COMPOSITION DE LA MISSION

La mission sera composée des experts suivants dont les noms et rôles sont décrits dans le tableau B.

Specialties	Institution	Location	Name
Chief Economist	WB	Niamey	tbc
Rural Infrastructures Expert	AfDB	Tunis	Ould Cheikh Ahmed
Principal Environmentalist and PPCR expert	AfDB	Tunis	Hany Shalaby
Climate Change Specialist	Int. Consultant	Canada	Michel Bouchard
Public Awareness and Vulnerability Specialist	Nat. Consultant	Niamey	Dieudonné Goudou
Agroeconomist	Nat. Consultant	Niamey	Hassan Yayé
Environment Advisor	WB	DC	Marjory Anne Bromhead
Safeguards specialist	WB	Abidjan	Africa Eshogba Olojoba
Climatologist	ACMAD	Niamey	tbc
Food Security Specialist	AGRHYMET	Niamey	N'Djaffa Ouaga Hubert

Agriculture Specialist	WB	Niamey	Amadou Alassane
Transport/Infrastructure Specialist	IFC	Haru Ohtsuka or other IFC	tbc
Vulnerability and Social Protection Specialist	WB	DC	Minna Kononen
Private Sector/Energy Specialist	IFC	Tbc	tbc
Biodiversity/Tourism Specialist	UNDP	Niamey	tbc
Civil Society/Media Specialist	Gvt	Niamey	Illa Kané
Decentralization / Institutions Specialist	Gvt	Niamey	Seydou Halidou
Health Specialist	WB	Niamey	Tbc
Programme Officer/Focal Point (Climate Change Adaptation)	Gvt	Niamey	Tchouso Mahaman
Water Resources Specialist	AfDB	Tunis	Kane Mamadou Abdoul
Climate Change Expert	AfDB	Tunis	Dorsouma Alhamdou

RESULTATS ATTENDUS DE LA MISSION

- (a) Un Aide Mémoire présentant tout le processus de la Mission Conjointe;
- (b) Un projet de proposition pour la Phase I (à compléter après la mission) – qui tiendra compte de l’exercice d’inventaire, des résultats de l’atelier, des informations issues des consultations.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA MISSION

Un calendrier de travail est proposé. Voir la page suivante.

Tableau A. Calendrier de la Mission

	Lundi 28 Juin	Mardi 29 Juin	Mercredi 30 Juin	Jeudi 1^{er} Juillet	Vendredi 2 Juillet	Lundi 5 Juillet	6 Juillet
Matinée	<p>Atelier PPCR</p> <ul style="list-style-type: none"> 9h00: Cérémonie d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> Discours du commissaire au développement Discours du chef de file des BMD Discours du PNUD Discours du gouverneur de Niamey Allocution d'ouverture de l'atelier par son excellence Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances 10h00 : <i>Pause café</i> 10h15 : Nomination du président, facilitateur et rapporteurs de la plénière : <i>Chaibou DanBakoye</i> 10h15 : présentation du processus PPCR et des objectifs de la mission - <i>T. Bennouna</i> 10h45 : Questions de clarification 11h00 : Présentation de l'approche programmatique du PPCR au Niger : Consultants 11h30 : Discussion 12h15 : présentation des TDRs des groupes de travail : <i>Angelo Bonfiglioli</i> 12h30 : Constitution des 6 Groupes de travail : répartition des participants, nomination des présidents, facilitateurs et rapporteurs de chaque groupe. 13h00 : Pause déjeuner 	<p>Atelier PPCR</p> <ul style="list-style-type: none"> 8h30 – 13h00 : Sessions des travaux de groupes 13h00 : Pause déjeuner 	<p>Atelier PPCR</p> <ul style="list-style-type: none"> 8h30 – 8h45 : Restitution des travaux du groupe 1 8h45 – 9h15: Discussions 9h15 – 9h30: Restitution des travaux du groupe 2 9h30 – 10h00: Discussions 10h00 – 10h15 : Restitution des travaux du groupe 3 10h15- 10h45: Discussions 10h45 – 11h00 : <i>Pause café</i> 11h00 – 11h15 : Restitution des travaux du groupe 4 11h15 – 11h45 : Discussions 11h45 – 12h00 : Restitution des travaux du groupe 5 12h00 – 12h30 : Discussions 12h30 – 12h45: Restitution des travaux du groupe 6 12h45 – 13h15 : Discussions 13h15 – 14h30 : Pause déjeuné 	<p>8h30 – 12h30 Réunion des membres de la mission conjointe (MEF)</p>	<p>8h30 – 11h00 Consultation avec les principales parties prenantes : Société civile (MEF) 8h30 – 11h00 Consultation avec les principales parties prenantes : Secteur privé (MEF)</p>	Rédaction du rapport global de la mission	Finalisation: Aide Mémoire et Plan d'Action PPCR phase 1
Après midi	<p>Atelier PPCR 14h30 : Sessions des travaux de groupes</p>	<p>Atelier PPCR • 14h30 : Sessions</p>	<p>Atelier PPCR • 14h30 – 16h30 : Discussions,</p>	14h30 – 17h30 Consultation avec les	14h30 – 17h00 Consultation avec les principales	Rédaction: Projet d'Aide Mémoire et Plan d'Action	AM et restitution du Plan d'Action

		des travaux de groupes	<p>cadre logique global du PPCR Niger</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16h30 – 17h15: Pause café • 17h15 – 17h45 Validation du rapport de l'atelier • 18h00 : Cérémonie de clôture de l'atelier 	<p>principales parties prenantes : Institutions nationales</p> <p>au MEF</p> <p>14h30 – 17h30 Consultation avec les projets de développement MEF</p> <p>14h30 – 17h30 Consultation avec les institutions sous régionales et régionales</p>	parties prenantes : Partenaires techniques et financiers (BM)	PPCR phase 1	PPCR phase 1 (MEF)
19 h00	Réunion de l'équipe de la mission	Réunion de l'équipe de la mission (inclut le rapport de chaque groupe)	Réunion de l'équipe de la mission	Réunion de l'équipe de la mission	Réunion de l'équipe de la mission	Réunion de l'équipe de la mission	

Tableau B. Membres de la mission et description des tâches individuelles

Agence	Noms	Expertise	Contributions aux résultats attendus de la Mission
Gouvernement du Niger			
MEF	Malam Gata zouladaini	Chef principal de la Mission Conjointe	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonne et dirige les activités de la Mission. • Revoit les activités planifiées et les besoins stratégiques. • Assure l'engagement des principales Parties prenantes. • Révise et consolide les inputs de la proposition de la Phase 1
	Illa Kané	Spécialiste de la Société civile/Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Assure l'engagement approprié et le feedback des principales représentations de la société civile et des médias pendant la mission.
	Seydou Halidou	Spécialiste des Institutions décentralisées gouvernementales	<ul style="list-style-type: none"> • Révise les aspects institutionnels potentiels et les principales incitations institutionnelles participatives pour renforcer la résilience climatique au niveau décentralisé/Municipal. • Identifie les capacités de développement y compris les arrangements institutionnels avec les partenaires du développement.
	Tchouso Mahaman	Responsable du Programme /Point Focal (Adaptation au changement climatique)	<ul style="list-style-type: none"> • Évalue la mise en œuvre du PANA au Niger et propose les actions qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du PPCR à court terme pour un gain rapide aussi bien au niveau national que communautaire pour promouvoir l'adaptation aux changements climatiques. • Coordonne les inputs pour prendre en compte les composantes et la participation des parties prenantes. • Révise les aspects institutionnels.
Banque Mondiale			
AFTEN	Taoufiq Bennouna	Co-Responsable de la Mission (expert NRM)	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonne conjointement et dirige les activités de la mission. • Conseils généraux et directives pour le PPCR. • Consolide les inputs de la proposition de la Phase 1. • Co-animateur de l'atelier
	A désigner par la Banque Mondiale	Economiste en Chef	<ul style="list-style-type: none"> • Aspects complémentaires dans la planification économique. • Révise la proposition de la Phase 1 et fait en sorte que les activités soient correctement budgétisées aussi bien pour les activités de la Phase 1 et si possible pour les activités entreprises dans le contexte du plan stratégique d'investissement (Phase 2).
ENV	Marjory-Anne Bromhead	Conseiller Senior en Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Révise les opportunités et les gaps pour renforcer la résilience climatique dans le secteur de l'environnement avec accent sur les principaux besoins analytiques, renforcement des capacités institutionnelles, politiques et stratégies et prise de conscience des gaps. • Consolide les inputs de la composante environnement/écosystème de la proposition de la Phase 1.
AFTAR	Amadou Alassane	Spécialiste Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Révise les opportunités et les gaps pour renforcer la résilience climatique dans le secteur de l'agriculture, avec un accent sur les principaux besoins analytiques, le renforcement des capacités institutionnelles, politiques et stratégies

			<ul style="list-style-type: none"> et la prise de conscience des manques. Consolide les inputs concernant l'agriculture durable dans la proposition de la Phase 1.
AFTEN	Africa Eshogba Olojoba	Spécialiste Droit de l'Environnement	<ul style="list-style-type: none"> Travaille avec le conseiller Senior en environnement sur la révision des opportunités et les gaps pour accroître la résilience climatique dans le secteur de l'environnement et assurer que les autres secteurs ont pris en compte les aspects relatifs à l'environnement dans leur propre secteur. Réviser la proposition de la Phase 1 en termes de safeguards.
SDV	Minna Kononen	Spécialiste Vulnérabilité et protection Sociale	<ul style="list-style-type: none"> Assure que les plus vulnérables sont protégés des impacts des changements climatiques, en particulier à travers les moyens par lesquels les mesures de protection sociale pourraient mieux intégrer l'adaptation. Réviser les aspects institutionnels et des partenaires au développement. Appuie la préparation de l'atelier et la traduction des documents en Anglais.
AFTEN	Florence Richard	Appui à la mission	<ul style="list-style-type: none"> Coordonne conjointement les activités de la mission. Appuie la finalisation de la proposition de la Phase 1. Consolide les inputs dans le rapport des travaux de l'atelier et de l'Aide Mémoire. Appuie la préparation de l'atelier et tous les aspects logistiques de la mission (y compris la traduction des documents en français).
Banque Africaine de Développement			
	Kane Mamadou Abdoul	Co-Responsable de la Mission Conjointe Spécialiste Ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> Coordonne conjointement et diriger les activités de la mission. Consolide les inputs de la composante NRM/eau dans la proposition de la Phase 1.
	Hany Shalaby	Environnementaliste Principal et expert PPCR	<ul style="list-style-type: none"> Préparation de l'Aide mémoire et contribution dans la rédaction de la proposition d'investissement et du projet.
	Ould Cheikh Ahmed	Expert en Infrastructures Rurales	<ul style="list-style-type: none"> Coordonne et participe aux discussions des secteurs de l'agriculture et des ressources en eau.
	Dorsouma Al - Hamdou	Expert Adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Réviser les aspects dans l'analyse de l'aperçu général des changements climatiques.
Consultant	Michel Bouchard	Spécialiste Changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Evalue les potentialités des principales politiques et les besoins légaux et cadres relatifs à la variabilité et aux changements climatiques. Consolide le climat relatif aux inputs dans la proposition de la phase 1. Discute avec les ministères et bailleurs de fonds/agences les impacts des changements climatiques sur le développement et identifie les points d'entrée pour le PPCR aussi bien les initiatives conjointes qui pourraient être mises en œuvre avec les partenaires au développement y compris leurs rôles et responsabilités. Revoit le second rapport analytique, basé nécessairement sur les commentaires reçus pendant l'atelier.
Consultant	Dieudonné Goudou	Spécialiste Vulnérabilité et relations publiques	<ul style="list-style-type: none"> Réviser la prise de conscience et l'état de connaissance, gaps et opportunités. Appuie l'analyse de la vulnérabilité avec les différents spécialistes. Réviser le second rapport analytique, basé

			<p>nécessairement sur les commentaires reçus pendant l'atelier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organise la mission (production des documents, les rendez vous avec les ministères, etc.)
Consultant	Hassan Yayé	Agroéconomiste	<ul style="list-style-type: none"> • Révise les opportunités et les gaps pour accroître la résilience climatique dans le secteur de l'agriculture et l'accès aux marchés pour les produits alimentaires, avec un accent sur les principaux besoins analytiques, le renforcement des capacités, institutionnelle, politiques et stratégies, et la prise des consciences des gaps. • Consolide les inputs à la composante de l'agriculture durable dans la proposition de la phase 1 avec le spécialiste de l'agriculture.
Societe Financiere Internationale			
	Haru Ohtsuka or other IFC staff tbc	Spécialiste Transport/Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Révise les opportunités et les gaps pour accroître la résilience climatique dans le secteur du transport, avec un accent sur les principaux besoins analytiques, le renforcement des capacités, institutionnelle, politiques et stratégies, et la prise des consciences des gaps.
	A désigner par IFC	Spécialiste secteur privé/Energie	<ul style="list-style-type: none"> • Fournit les inputs des services du conseiller IFC à cette mission, y compris le renforcement des capacités, le développement du marché et l'assistance technique. • Contribution du secteur privé (alignement stratégique) aux rapports et analyse de la mission.
Autres partenaires du developpement			
	A désigner par ACMAD	Climatologiste	<ul style="list-style-type: none"> • Révise l'analyse générale des besoins, particulièrement aux tendances climatiques, impacts sectoriels et options d'adaptation. • Appuie le travail fait par le spécialiste des changements climatiques et fournit des inputs pour la proposition de la Phase 1 ;
	UNDP	Spécialiste Biodiversité/Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Révise les opportunités et les gaps pour accroître la résilience climatique dans le secteur de la faune/tourisme, particulièrement sur les principaux besoins analytiques, le renforcement des capacités, amélioration institutionnelle, de politique et stratégie et de prise de conscience des gaps.
	Agrhyment	Spécialiste Sécurité Alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Travaille avec le spécialiste agriculture pour réviser les opportunités et les gaps pour renforcer la résilience climatique notamment dans le secteur de l'agriculture afin d'assurer la sécurité alimentaire. • Consolide les inputs concernant la sécurité alimentaire dans la proposition de la Phase 1.

Annexe 3

PPCR – Niger

Atelier national de résilience climatique du 28 juin au 01 juillet 2010

Termes de référence



Programme Pilote pour la Résilience Climatique
(PPCR)

MISSION CONJOINTE

Niamey, du 28 juin au 07 juillet 2010

Atelier National du PPCR
(Groupes de travail)
28 juin au 30 juillet 2010

===o **TERMES DE REFERENCE** o===

Jun 2010



1. CONTEXTE

1.1 Le PPCR :

Le Programme Pilote pour la Résilience Climatique (PPCR) est le premier programme du Fonds stratégique sur le climat mis en place dans le cadre des Fonds d'investissement climatique (CIF). L'objectif du PPCR est d'appuyer des projets pilotes qui visent à intégrer les risques climatiques et la résilience climatique dans la planification du développement, en complément d'autres activités de développement en cours dans un pays donné. Le PPCR sera spécifiquement adapté à chaque pays et mis en œuvre par le Gouvernement. Il lui permettra de mettre en œuvre les plans et programmes d'investissement pour faire face aux risques climatiques et aux vulnérabilités, en s'appuyant sur le programme d'action national d'adaptation (PANA) ainsi que d'autres études et stratégies nationales. D'importantes ressources seront ensuite mises à disposition pour aider à financer les investissements des secteurs publics et privés nouvellement identifiés.

Le Niger a été recommandé par le Groupe d'experts et choisi par le Sous-Comité PPCR afin d'être l'un des pays pilotes dans le cadre du PPCR. Le Niger a été invité en Janvier 2009 par le Sous-Comité PPCR pour soumettre sa lettre d'acceptation indiquant son intérêt à participer au programme. Le Niger a confirmé son intérêt pour ce programme en Mars 2009 et le Sous-Comité du PPCR a approuvé les documents présentés par le pays en Mai 2009 et a demandé aux Banques multilatérales de développement (BMD), en consultation avec les Nations Unies et les organismes bilatéraux, de soutenir le pays à élaborer un programme pilote.

1.2 L'exercice d'inventaire :

L'exercice d'inventaire a été entrepris faisant état de l'ensemble de travaux antérieurs menés au Niger sur la résilience climatique et présentant des diagnostics analytiques sur les points suivants: (i) évaluation des risques climatiques ; (ii) identification de leurs impacts par secteur vulnérable ; (iii) évaluation des stratégies nationales de développement de la place qu'elles accordent au risque climatique, (iv) évaluation du paysage institutionnel nigérien afin d'identifier les parties prenantes nationales, leurs rôles et responsabilités, (v) identification des carences et des insuffisances, et (vi) recommandations à l'intention du PPCR pour favoriser l'intégration du risque climatique dans la planification des actions de développement au Niger.

1.3 Les priorités pour le PPCR:

L'étude analytique a donc recommandé cinq priorités à considérer dans le cadre du PPCR au Niger, priorités qui devraient s'inscrire dans l'architecture d'un appui coordonné et structuré. Ces priorités sont fortement ancrées sur les principaux besoins concrets identifiés pendant la première phase et viennent consolider et concrétiser certaines, ou compléter, des actions déjà identifiées comme étant prioritaires par le Gouvernement du Niger, dans son Plan d'Action National Environnemental. Ces priorités sont :

- 1) Venir en appui au développement d'un régime d'assurance et de mutualisation des productions agricoles et des produits d'élevage ;**
- 2) Instaurer et institutionnaliser des outils de gouvernance environnementale stratégique intégrant les changements climatiques dans le développement ;**
- 3) Améliorer la capacité prospective des changements et des risques climatiques ;**
- 4) Multiplier les investissements dans la gestion durable des terres et de l'eau dans les zones géographiques vulnérables et privilégier la recherche et l'innovation en matière de gestion intégrée des ressources en eau et en matière de contrôle de l'érosion ;**
- 5) Venir en appui à la consolidation et au renforcement de la coordination des programmes, plans, initiatives et stratégies en matière de changements climatiques.**

1.4 L'Architecture proposée pour le PPCR au Niger :

Ces priorités, très ancrées sur les besoins identifiés sont étroitement interconnectés. Afin de matérialiser les liens entre elles et de donner au programme une vue d'ensemble, une architecture générale du programme est proposée, elle comprend trois piliers majeurs au sein de chacune des sous-composantes et activités intègrent les priorités identifiés et les interconnectent :

- 1) Composante 1 : INTÉGRER LA RÉSILIENCE FACE À LA VARIABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ET LA PLANIFICATION;**
- 2) Composante 2 : CAPITALISER ET METTRE A L'ÉCHELLE LES PRATIQUES LOCALES D'ADAPTATION À LA VARIABILITÉ ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES;**
- 3) Composante 3 : GÉRER ET COORDONNER LE PROGRAMME.**

COMPOSANTE 1 : INTEGRATION DE LA RESILIENCE FACE A LA VARIABILITE ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET LA PLANIFICATION

L'objectif général de cette première composante réside dans la formulation des modalités d'intégration du facteur climatique dans les cadres politiques et stratégiques du développement et dans la planification aux niveaux national et local. Elle est constituée des sous-composantes suivantes :

- ***Incorporer la résilience climatique et la capacité d'adaptation dans les stratégies de planification du développement ;***
- ***Développer l'information et la prospective climatique et la rendre opérationnelle au Niger ;***
- ***Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication et un programme de renforcement des capacités nationales en matière des changements climatiques ;***

COMPOSANTE 2 : CAPITALISER ET METTRE A L'ECHELLE LES PRATIQUES LOCALES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'Objectif de la composante 2 est de conduire un ensemble d'activités cohérentes et complémentaires visant à réduire la vulnérabilité des ménages et des organisations paysannes aux crises climatiques et augmenter leur résilience. Cette composante est constituée des sous-composantes suivantes :

- ***Appuyer et renforcer la capitalisation des pratiques et stratégies de gestion intégrée des terres et de maîtrise de l'eau ;***
- ***Définir et mettre en œuvre au niveau local des initiatives de protection sociale en faveur des ménages vulnérables aux risques climatiques ;***

COMPOSANTE 3 : GERER ET COORDONNER LE PROGRAMME

L'Objectif de la composante 3 est de définir et mettre en place une architecture institutionnelle de gestion et de coordination de tous les aspects du programme. Cette composante est constituée des sous-composantes suivantes :

- ***Définir et mettre en place un système de suivi et évaluation harmonieux de toutes les activités du programme pilote ;***
- ***Définir et mettre en œuvre des arrangements institutionnels pour la coordination du programme ;***
- ***Assurer la gestion financière et administrative du programme***

2. OBJECTIF DE L'ATELIER

L'atelier permettra de :

1. Valider la pertinence des priorités d'intervention définies dans le cadre de l'exercice d'inventaire ;
2. Valider les propositions concernant l'objectif du Programme, ses trois Composantes et leurs Sous-composantes

3. Mieux définir les activités concernant la mise en œuvre de chaque sous composante
4. A partir de la matrice proposée (voir Appendice), élaborer les différents aspects du Cadre Logique du PPCR (processus de 'remplissage' des tableaux)
5. Identifier les principaux thèmes qui devraient être abordés par les Consultations, qui prendront place après l'Atelier.

3. METHODOLOGIE

Un modérateur et six (6) facilitateurs seront en charge du bon déroulement de l'atelier et des groupes de travail, et ce afin de bénéficier au mieux des commentaires et recommandations des parties prenantes.

Après l'**Ouverture** de l'atelier par le Gouvernement et les **Présentations générales** de la nature du PPCR et des résultats de l'exercice d'inventaire, il y aura une présentation de la **Matrice du Cadre logique** que les travaux de l'Atelier permettront de préciser. Cette matrice, qui est donnée dans l'appendice de ce document, comporte en particulier 3 Composantes, chaque composante ayant trois sous-composantes et un nombre variable d'activités.

A la fin de cette séance, **six Groupes de travail** seront constitués pour approfondir les différents aspects essentiels du Programmes, à savoir:

- ***GROUPE I : INCORPORER LA RESILIENCE CLIMATIQUE ET LA CAPACITE D'ADAPTATION DANS LES STRATEGIES DE PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT***
- ***GROUPE II : DEVELOPPER L'INFORMATION ET LA PROSPECTIVE CLIMATIQUE ET LA RENDRE OPERATIONNELLE AU NIGER***
- ***GROUPE III : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION ET UN PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES EN MATIERE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE***
- ***GROUPE IV: APPUYER ET RENFORCER LA CAPITALISATION DES PRATIQUES ET STRATEGIES DE GESTION INTEGREE DES TERRES ET DE MAITRISE DE L'EAU***
- ***GROUPE V : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL DES INITIATIVES DE PROTECTION SOCIALE EN FAVEUR DES MENAGES VULNERABLES AUX RISQUES CLIMATIQUES***
- ***GROUPE VI : GERER ET COORDONNER LE PROGRAMME***

Dans chaque groupe de travail, à partir de la Matrice, les participants seront invités à réfléchir aux éléments suivants :

1. Prendre connaissance des objectifs du Programme, de la Composante analysée et de ses Sous-Composantes et Activités : valider ou proposer des formulations alternatives ou émettre des suggestions ou clarifications
2. Préciser les **RESULTATS** attendus de la Composante (ou Sous-composante) concernée, en adoptant une vision du déroulement du Programme dans le temps, avec l'identification du résultat général (au niveau de la Composante), et surtout du *Résultat intermédiaire* (au niveau de la Sous-composante) et du *Résultat immédiat* (au niveau des activités).
3. Identifier les **EFFETS** (à long terme, à moyen terme et à court terme) auxquels le PPCR peut conduire (au-delà même de ses propres résultats), au niveau des politiques, des comportements, des pratiques, etc. (Exemple : La construction d'un pont est un résultat, alors que l'amélioration des échanges sociaux et économiques peut être un Effet à moyen terme de la construction du pont, et la croissance économique de la région un Effet à long terme)
4. Préciser (et cela surtout pour les Activités) les **INDICATEURS DE PERFORMANCE OBJECTIVEMENT VERIFIABLES** qui permettront d'apprécier le bon déroulement du Programme. Il s'agit d'identifier les facteurs qui assurent que le Programme est en train d'atteindre ses objectifs (par exemple, nombres ou pourcentages d'initiatives prévues et réalisées, qui permettent justement d'apprécier la performance du Programme)
5. Préciser, si possible, les **SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION**, voire les instruments ou les outils qui doivent permettre de vérifier que le Programme est performant : on évoque, en ce sens, des rapports de missions de suivi, de rapports d'évaluation réguliers, etc.
6. Identifier les **CHAMPIONS parmi les institutions nationales** à même de mener ou contribuer à la mise en œuvre des activités
7. Identifier les **CHAMPIONS parmi les PTFs** à même de mener ou contribuer à la mise en œuvre des activités
8. Identifier les **PROJETS et PROGRAMMES en cours ou prévus** à même de mener ou contribuer à la mise en œuvre des activités
9. Très importante est la réflexion concernant les **ASSOMPTIONS CRITIQUES**, à savoir les conditions externes, de nature politique, sociale, institutionnelle, administrative, technique, humaine, écologique, etc. Il s'agit de *facteurs externes*, qui ne dépendent pas d'un Programme (par exemple, une sécheresse ou une situation de manque de paix civile ou une situation d'instabilité politique), qui peuvent assurer voire compromettre le succès du Programme. Cette réflexion est particulièrement importante, parce qu'elle permet d'identifier les aspects favorables ou défavorables du contexte dans lequel le Programme est mis en œuvre et ainsi de préciser, indirectement, les mesures

susceptibles de minimiser voire atténuer les risques et les menaces ou alors de maximiser les atouts.

4. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'atelier se déroulera en trois temps :

Ouverture et présentations par les partenaires de développement et les consultants	28 Juin toute la journée
Travaux de groupes entre 8h30 - 18h00	29 Juin toute la journée
Restitution des travaux de groupe à partir de 8h30: 45 min pour chaque groupe, 15 min de présentation et 30 min de discussion.	30 Juin toute la journée

JOUR	HORAIRE	ACTIVITE	RESPONSABLE
28 juin 2010	9h00 - 10h00	Cérémonie d'ouverture Discours du gouverneur de Niamey Discours du chef de file des BMD Discours du PNUD Allocution d'ouverture de l'atelier par Monsieur le directeur du cabinet du premier Ministre	
	10h00 - 10h15	<i>Pause café</i>	
	10h15 - 10h20	Rappel de la logistique de l'atelier	Chaibou DanBakoye
	10h20 - 10h40	Présentation du processus PPCR et des objectifs de la mission	T. Bennouna
	10h40 - 11h00	Questions de clarification	
	11h00 - 11h30	Présentation de l'approche programmatique du PPCR au Niger	consultants
	11h30 - 12h15	Discussion	
	12h15 - 12h30	Présentation des TDRs des groupes de travail	Angelo Bonfiglioli

	12h30 - 13h00	Constitution des 6 Groupes de travail : répartition des participants, nomination des présidents, facilitateurs et rapporteurs de chaque groupe.	
	13h00 - 14h30	Pause déjeuner	
	14h30 - 18h00	Travaux de groupes	
29 juin 2010	8h30 - 13h00	Travaux de groupes	
	13h00 - 14h30	Pause déjeuner	
	14h30 - 18h00	Travaux de groupes	
30 juin 2010	8h30 - 8h45	Restitution des travaux du groupe 1	Rapporteur Groupe 1
	8h45 - 9h15	Discussions	
	9h15 – 9h30:	Restitution des travaux du groupe 2	Rapporteur Groupe 2
	9h30 – 10h00:	Discussions	
	10h00 – 10h15 :	Restitution des travaux du groupe 3	Rapporteur Groupe 3
	10h15- 10h45	Discussions	
	10h45 – 11h00 :	Pause café	
	11h00 – 11h15	Restitution des travaux du groupe 4	Rapporteur Groupe 4
	11h15 – 11h45 :	Discussions	
	11h45 – 12h00	Restitution des travaux du groupe 5	Rapporteur Groupe 5
	12h00 – 12h30 :	Discussions	
	12h30 – 12h45:	Restitution des travaux du groupe 6	Rapporteur Groupe 6
	12h45 – 13h15	Discussions	
	13h15 – 14h30	Pause déjeuner	
	14h30 - 16h30	Discussions, cadre logique global du PPCR Niger	

	16h30 - 17h15	Pause café	
	17h10 - 17h45	lecture et validation du rapport de l'atelier	Rapporteur General et participants
	18h00	Cérémonie de clôture de l'atelier	

Liste des Parties prenantes

Institutions intersectorielles:

- Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) ;
- Haut Commissariat de l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) ;
- Système d'Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes (SAP/GC)
- Commission Technique Nationale sur les Changements et Variabilité Climatiques (CTNCVC) ;
- Bureau des Évaluations Environnementales et des Études d'Impact (BEEEI) ;
- Secrétariat Permanent de la SRP ;
- Secrétariat Exécutif de la SDR ;
- Haut Commissariat à la Décentralisation ;
- Institut National des Statistiques (INS)
- Direction Nationale de la Météorologie
- Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFCT)

Ministères :

- Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAG/EL) ;
- Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification (MEE/LCD);
- Ministère des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat (MTT/A);
- Ministère de l'Équipement (ME) ;
- Ministère des Mines et de l'Énergie ;
- Ministère de l'Économie et des Finances (ME/F);
- Ministère de la Santé Publique (MSP);
- Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Jeunes Entrepreneurs
- Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
- Ministère de l'Éducation Nationale

Institutions de recherche :

- Faculté d'Agronomie (UAM/Fac Agro) ;
- Faculté des Sciences (UAM/FS) ;
- Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) ;
- Centre de Recherche Médicale et sociale (CERMES) ;
- Centre National d'Énergie Solaire (CNES) ;
- Institut Géographique National du Niger (IGNN) ;
- Institut de Recherche et Développement (IRD) ;
- Centre National de Surveillance Ecologique (Ex-ROSELT)

Organisations du secteur privé :

- Société Nigérienne de l'Électricité (NIGELEC);
- Société du Patrimoine des Eaux du Niger
- Nationale d'Exploitation des Eaux du Niger
- Société Française d'exploitation de l'uranium (AREVA) ;
- SONIDEP
- Société d'Exploitation du Charbon Minéral

- SOMINA ;
- Groupes des mutuelles (PDSFR, CADEV, CRS, etc.) ;
- Banque Régionale de Solidarité (BRS)
- Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger
- Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA)

Organisations de la société civile:

- Comité National de Coordination des ONG de Développement (CNCOD) ;
- CONGAFEN ;
- Plate Forme Paysanne
- Fonds Mondial pour la Nature (WWF);
- Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ;
- SOS-Faune Sauvage
- Care International ;
- Counterpart
- OXFORM
- Vision Mondiale

Parteraires bilatéraux et multilatéraux:

- PNUD
- FIDA
- BAD
- Commission Union Européenne
- AFD
- GTZ
- Coop. Suisse
- Coop. Belgique
- Coop. danoise
- Coop. Luxembourg
- etc.

Partenaires régionaux techniques:

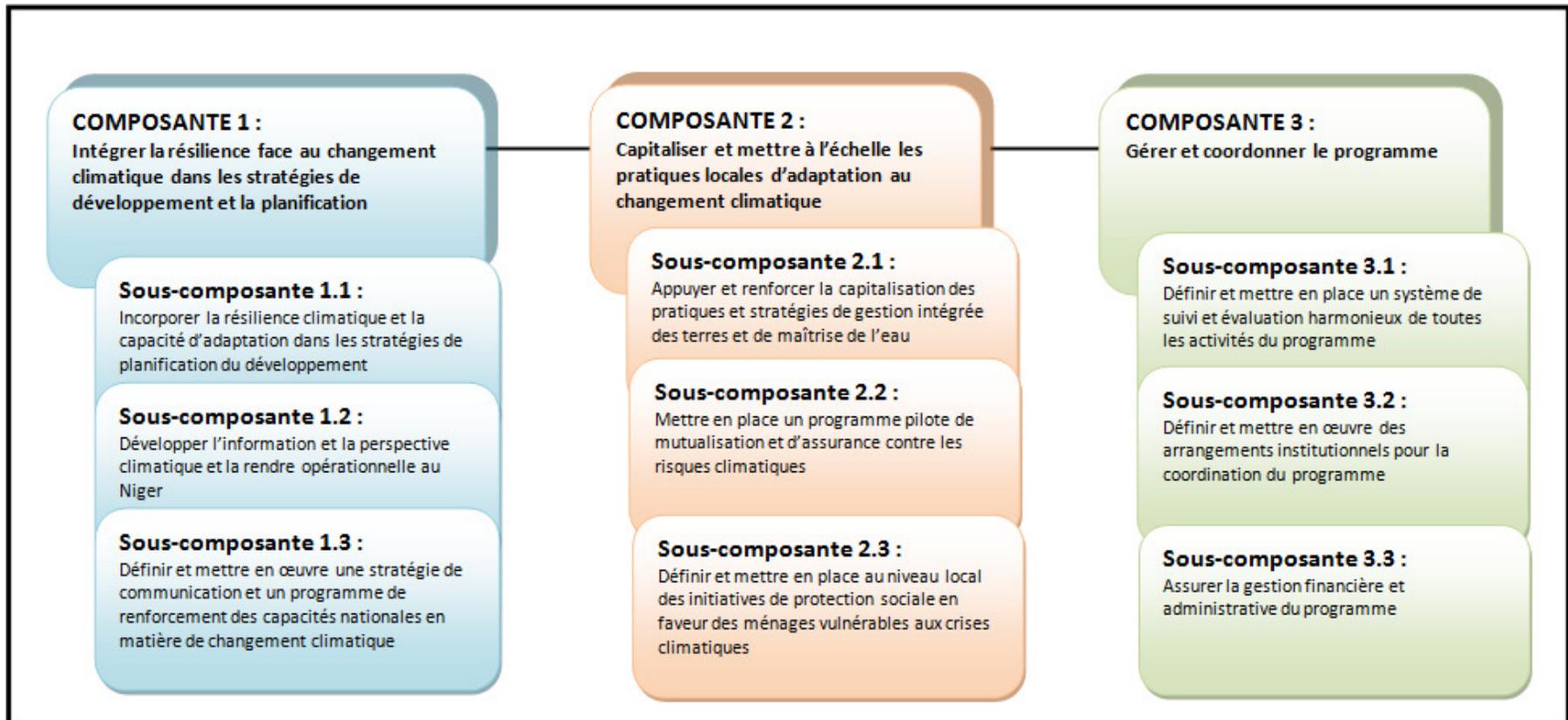
- Autorité du Bassin du Niger (ABN);
- Autorité du Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG) ;
- Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ;
- Agrhymet (CILSS) ;
- ICRISAT ;
- IRD ;
- ACMAD.

Projets et programmes changements climatiques :

- Projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience du secteur agricole au Niger » ;
- Projet « Appui à la mise en œuvre d'approches intégrées et globales de l'adaptation aux changements climatiques : Composante Niger
- Programme d'Actions Communautaire (PAC2) ;
- Programme de micro-financement du FEM.

TRAVAUX DES GROUPES : CADRE LOGIQUE DU PPCR/NIGER

Exercice 1 : Discussion générale sur l'architecture du projet:



Exercice 2 : Discussion sur l'objectif général, les résultats attendus, les effets et les risques du PPCR au Niger:

OBJECTIF GENERAL	RESULTATS GENERAUX ATTENDUS	EFFETS GENERAUX (Outputs)	ASSOMPTIONS CRITIQUES (RISQUES)
<p>La mise en œuvre d'actions pilotes concourant à la prise en compte de la vulnérabilité et résilience climatiques dans les politiques et la planification du développement social et économique du pays</p>	<p>Les principales stratégies plans sectoriels et actions de développement intègrent le facteur climatique dans leur mise en œuvre</p>	<p>Les actions pilotes sont mise en œuvre d'une manière efficace</p>	<p>Une situation durable de paix civile et sociale et de stabilité politique</p>
	<p>Les différentes parties prenantes sont regroupées autour d'une approche programmatique commune pour la résilience climatique</p>	<p>Les principales institutions nigériennes concernées intègrent le facteur climatique dans leurs approches et pratiques</p>	<p>Leadership confirmé du gouvernement en matière de mise en œuvre du développement</p>
	<p>les capacités nationales sont renforcées pour mettre en œuvre des actions d'adaptation au Changement climatique efficientes</p>	<p>Poursuite de la croissance économique et le développement social malgré l'impact du changement climatique</p>	<p>Une forte adhésion des ministères sectoriels aux démarches du programme pilote</p>
	<p></p>	<p>Identification des objectifs et caractéristiques d'un programme de plus grande envergure à une échelle plus large</p>	<p>Efficacité et continuité de l'appui des partenaires techniques et financiers</p>
	<p></p>	<p>Diffusion de pratiques environnementales durables et socialement acceptables</p>	
	<p></p>	<p>Appui consistant du gouvernement au développement économique local et à l'esprit d'entrepreneuriat du secteur privé, malgré l'impact des crises climatiques</p>	

Exercice 3 : Discussion sur l'objectif général, les résultats attendus, les effets, les risques et champions pour le PPCR au Niger:

COMPOSANTE	RESULTATS GENERAUX ATTENDUS/Outputs	EFFETS A LONG TERME/ Outputs	INDICATEURS PERFORMANCE OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES ET MOYENS DE VERIFICATION	ASSOMPTIONS CRITIQUES	Champions				Projets / programmes en cours et prévus
						Inst. nationales	PTF	OSC	Prive	
COMPOSANTE 1: Intégrer la résilience face au changement climatique dans les stratégies de développement et la planification	Les principaux secteurs de développement sont résilients au changement climatique	Les approches programmatiques pour intégrer la résilience climatique dans les différentes politiques sectorielles sont mises en œuvre	* Nombre de stratégies revues et de décrets approuvés	* Documents stratégiques et décrets	* Forte adhésion des ministères sectoriels					
			* Nombre de textes des décrets pour l'application des stratégies	* Rapports de missions de suivi	* Les institutions nationales concernées participent activement aux débats climatiques					
					* Actes d'ateliers de concertation					
COMPOSANTE 2: Capitaliser et mettre à l'échelle les pratiques locales d'adaptation au changement climatique	La majorité des projets de développement intègrent le risque climatique dans leur mise en œuvre	Des organisations paysannes sécurisées mettent en œuvre les approches et techniques intégrant la capacité d'adaptation au climat	* Montant des investissements mobilisés	* Rapports de missions de suivi	* Capacité des collectivités locales de mobiliser et coordonner l'esprit d'initiative local					
		Les collectivités territoriales intègrent le risque climatique dans leur vision du développement local	* Nombre de projets intégrant le risque climatique	* Actes d'ateliers de concertation	* Le principe de la subsidiarité est pleinement mis en œuvre en matière de développement local					
			* Nombre de collectivités territoriales ayant intégré des mesures d'adaptation aux risques climatiques dans leurs PDL	* Rapports de consultants	* Collaboration et synergies entre collectivités locales et services techniques déconcentrés					

			* Nombre d'organisations paysannes dont les capacités d'adaptation au risque climatique ont été renforcées		* Le statut juridique et la personnalité morale des organisations paysannes sont reconnus					
					* Les chercheurs nationaux ont les compétences requises pour conduire les analyses et les études de faisabilité					

Exercice 4 : Discussion sur l'objectif, les résultats attendus, les effets, les risques et champions de chaque sous-composante et des activités proposées

Groupe 1 : Incorporer la résilience climatique et la capacité d'adaptation dans les stratégies de planification du développement

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	EFFETS A LONG TERME	INDICATEURS PERFORMANCE	SOURCES VERIFICATION	Risques	Champions				Projets / Programmes
						Inst nat	PTF	OSC	Privés	
COMPOSANTE 1: Intégrer la résilience face au changement climatique dans les stratégies de développement et la planification										
Sous-Composante 1.1: Incorporer la résilience climatique et la capacité d'adaptation dans les stratégies de planification du développement										
Activité 1.1.1 : Développer la capacité et la maîtrise d'outils de gouvernance pour incorporer la résilience climatique et la capacité d'adaptation dans les stratégies de planification du développement										
a. Analyser les principales stratégies										
b. Proposer les éléments essentiels concernant la révision de la 'Stratégie nationale d'adaptation au changement climatique'										
Activité 1.1.2 : Appuyer la mise à jour de certaines politiques de développement en y intégrant le risque climatique:										
a. Appuyer l'intégration de la résilience climatique dans la SDARP, la SDR et le 6ème Plan National de Développement b. Renforcer la gouvernance environnementale et climatique										
b. Renforcer la gouvernance environnementale et climatique										
c. Appuyer l'intégration du risque climatique dans la politique de protection sociale										
d. Appuyer l'intégration du risque climatique dans les plans de développement locaux des collectivités territoriales.										

Exercice 4 : Discussion sur l'objectif, les résultats attendus, les effets, les risques et champions de chaque sous-composante et des activités proposées

Groupe 2 : Développer l'information et la prospective climatique et la rendre opérationnelle au Niger

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	EFFETS A LONG TERME	INDICATEURS PERFORMANCE	SOURCES VERIFICATION	Risques	Champions				Projets / Programmes
						Inst nat	PTF	OSC	Privés	
COMPOSANTE 1: INTEGRER LA RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET LA PLANIFICATION										
Sous-Composante 1.2: Développer l'information et la prospective climatique et la rendre opérationnelle au Niger										
Activité 1.2.1 : Développer une modélisation climatique										
<i>a. Développer des scénarios de modélisation des impacts climatiques adaptés aux niveaux national et local</i>										
<i>b. Conduire une revue des approches méthodologiques des diagnostics sectoriels en vue de les harmoniser</i>										
<i>c. Promouvoir la recherche afin de lever certaines incertitudes des sorties des modèles pour l'évaluation de la vulnérabilité</i>										
Activité 1.2.2 : Définir et mettre en œuvre un 'Système d'alerte précoce' des crises climatiques										
<i>a. Promouvoir l'accès aux meilleures données et informations sur la variabilité et les impacts des changements climatiques</i>										
<i>b. Renforcer le SAP par les études diagnostiques et le suivi des risques, sur les vulnérabilités et les effets sociaux du changement climatique</i>										

Exercice 4 : Discussion sur l'objectif, les résultats attendus, les effets, les risques et champions de chaque sous-composante et des activités proposées

Groupe 3 : Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication et un programme de renforcement des capacités nationales en matière de changement climatique

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	EFFETS A LONG TERME	INDICATEURS PERFORMANCE	SOURCES VERIFICATION	Risques	Champions				Projets / Programmes
						Inst nat	PTF	OSC	Privés	
COMPOSANTE 1: INTEGRER LA RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ET LA PLANIFICATION										
Sous-Composante 1.2 Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication et un programme de renforcement des capacités nationales en matière de changement climatique										
Activité 1.3.1 : Définir et mettre en œuvre une stratégie de communication sur le risque climatique										
Activité 1.3.2 : Définir et réaliser un programme de renforcement des capacités										

Exercice 4 : Discussion sur l'objectif, les résultats attendus, les effets, les risques et champions de chaque sous-composante et des activités proposées

Groupe 4 : Appuyer et renforcer la capitalisation des pratiques et stratégies de gestion intégrée des terres et de maîtrise de l'eau

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	EFFETS A LONG TERME	INDICATEURS PERFORMANCE	SOURCES VERIFICATION	Risques	Champions				Projets / Programmes
						Inst nat	PTF	OSC	Privés	
COMPOSANTE 2: CAPITALISER ET METTRE A L'ECHELLE LES PRATIQUES LOCALES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE										
Sous-Composante 2.1 : Appuyer et renforcer la capitalisation des pratiques et stratégies de gestion intégrée des terres et de maîtrise de l'eau										
Activité 2.1.1 : Appuyer la capitalisation des meilleures pratiques de gestion intégrée des terres										
Activité 2.1.2 : Appuyer la capitalisation des meilleures pratiques de maîtrise de l'eau										

Exercice 4 : Discussion sur l'objectif, les résultats attendus, les effets, les risques et champions de chaque sous-composante et des activités proposées

Groupe 5 : Définir et mettre en œuvre au niveau local des initiatives de protection sociale en faveur des ménages vulnérables aux risques climatiques

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	EFFETS A LONG TERME	INDICATEURS PERFORMANCE	SOURCES VERIFICATION	Risques	Champions				Projets / Programmes
						Inst nat	PTF	OSC	Privés	
COMPOSANTE 2: CAPITALISER ET METTRE A L'ECHELLE LES PRATIQUES LOCALES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE										
Sous-Composante 2.2 : Définir et mettre en œuvre au niveau local des initiatives de protection sociale en faveur des ménages vulnérables aux risques climatiques										
Activité 2.2.1 : Conduire des analyses et des études de faisabilité pour la mise en place d'un programme de mutualisation et d'assurance										
Activité 2.2.2 : Lancer un programme pilote dans le secteur agricole et dans une région limitée										

Exercice 4 : Discussion sur l'objectif, les résultats attendus, les effets, les risques et champions de chaque sous-composante et des activités proposées

Groupe 6 : Gérer et coordonner le programme

ACTIVITES	RESULTATS ATTENDUS	EFFETS A LONG TERME	INDICATEURS PERFORMANCE	SOURCES VERIFICATION	Risques	Champions				Projets / Programmes
						Inst nat	PTF	OSC	Privés	
COMPOSANTE 3: Gérer et coordonner le programme	Les procédures administratives concernant la réponse aux crises sont améliorées	Les différentes parties prenantes adoptent une approche harmonieuse contre les risques climatiques	Avancement de la mise en œuvre du programme selon chronogramme	Rapports internes	Qualité du partenariat stratégique entre toutes les parties prenantes					
	* Amélioration de la coordination entre les structures interministérielles			* PV des rencontres						
Sous-Composante 3.1 : Définir et mettre en place un système de suivi et évaluation harmonieux de toutes les activités du programme pilote										
Activité 3.1.1 :										
Sous-Composante 3.2 : Définir et mettre en œuvre les arrangements institutionnels pour la coordination du programme										
Activité 3.2.1:										
Sous-Composante 3.3 : Assurer la gestion financière et administrative du programme										
Activité 3.3.1:										

Annexe 4

PPCR – Niger

Réunions de concertation avec les parties prenantes du 02 - 03 juillet 2010

Termes de référence



Programme Pilote pour la Résilience Climatique
(PPCR)

MISSION CONJOINTE

Niamey, du 28 Juin au 07 Juillet 2010

**Consultation des parties
prenantes**

Termes de référence

Juin 2010



I. CONTEXTE

Le Programme Pilote pour la Résilience Climatique (PPCR) est le premier programme du Fonds stratégique sur le climat mis en place dans le cadre des Fonds d'investissement climatique (CIF). L'objectif du PPCR est d'appuyer des projets pilotes qui visent à intégrer les risques climatiques et la résilience climatique dans la planification du développement, en complément d'autres activités de développement en cours dans un pays donné. Le PPCR sera spécifiquement adapté à chaque pays et mis en œuvre par le Gouvernement. Il lui permettra de mettre en œuvre les plans et programmes d'investissement pour faire face aux risques climatiques et aux vulnérabilités, en s'appuyant sur le programme d'action national d'adaptation (PANA) ainsi que d'autres études et stratégies nationales. D'importantes ressources seront ensuite mises à disposition pour aider à financer les investissements des secteurs publics et privés nouvellement identifiés.

Le Niger a été recommandé par le Groupe d'experts et choisi par le Sous-Comité PPCR afin d'être l'un des pays pilotes dans le cadre du PPCR. Le Niger a été invité en Janvier 2009 par le Sous-Comité PPCR pour soumettre sa lettre d'acceptation indiquant son intérêt à participer au programme. Le Niger a confirmé son intérêt pour ce programme en Mars 2009 et le Sous-Comité du PPCR a approuvé les documents présentés par le pays en Mai 2009 et a demandé aux Banques multilatérales de développement (BMD), en consultation avec les Nations unies et les organismes bilatéraux, de soutenir le pays à élaborer un programme pilote.

Dans ce cadre, un exercice d'inventaire a été entrepris faisant état de l'ensemble de travaux antérieurs menés au Niger sur la résilience climatique et présentant des diagnostics analytiques sur les points suivants: (i) évaluation des risques climatiques ; (ii) identification de leurs impacts par secteur vulnérable ; (iii) évaluation des stratégies nationales de développement de la place qu'elles accordent au risque climatique, (iv) évaluation du paysage institutionnel nigérien afin d'identifier les parties prenantes nationales, leurs rôles et responsabilités, (v) identification des carences et des insuffisances, et (vi) recommandations à l'intention du PPCR pour favoriser l'intégration du risque climatique dans la planification des actions de développement au Niger. Cette étude a aussi recommandé des axes stratégiques à considérer dans le cadre du PPCR au Niger ; ces axes sont :

- 1) Venir en appui au développement d'un régime d'assurance et de mutualisation des productions agricoles et des produits d'élevage ;**
- 2) Instaurer et institutionnaliser des outils de gouvernance environnementale stratégique intégrant les changements climatiques dans le développement ;**
- 3) Améliorer la capacité prospective des changements et des risques climatiques ;**

4) Multiplier les investissements dans la gestion durable des terres et de l'eau dans les zones géographiques vulnérables et privilégier la recherche et l'innovation en matière de gestion intégrée des ressources en eau et en matière de contrôle de l'érosion ;

5) Venir en appui à la consolidation et au renforcement de la coordination des programmes, plans, initiatives et stratégies en matière de changements climatiques.

II. MISSION CONJOINTE

L'objectif spécifique de cette mission conjointe est d'assister le Gouvernement du Niger dans l'identification des activités de la Phase 1 du PPCR et initier la préparation d'un Programme stratégique de la résilience climatique, à travers un processus de consultation généralisé, des dialogues avec les principaux acteurs, et l'analyse des principaux plans, politiques, et stratégies. Il incombe au gouvernement de diriger et de coordonner la mission conjointe, en favorisant une large participation destinée à promouvoir l'adhésion de toutes les parties prenantes au programme, et ce afin d'assurer sa bonne mise en œuvre ainsi que la constitution de partenariats entre les pouvoirs publics, les intervenants nationaux et les partenaires de développement. Lors de la définition des priorités nationales d'adaptation au changement climatique, la mission conjointe doit montrer l'importance d'un *diagnostic préalable complet* et d'une *action axée sur les résultats*. La mission sera l'occasion d'examiner comment utiliser le PPCR pour instaurer un cadre de partenariat favorisant l'intégration de la résilience à l'évolution du climat dans les processus nationaux, y compris ceux impliquant d'autres partenaires de développement.

La mission conjointe doit aboutir à un dispositif et une proposition clairement définis pour le financement de la préparation d'un *Programme stratégique pour le développement de la capacité d'adaptation au changement climatique* par le gouvernement. Cette proposition, dite proposition pour la Phase I, sera soumise au comité du PPCR pour adoption et approbation des financements sollicités.

Pendant la mission conjointe, nombre de questions et de problèmes devront être abordés et discutés à l'occasion d'activités et de consultations diverses. C'est à partir de ces consultations élargies que sera définie la proposition pour la Phase I du PPCR au Niger.

III. OBJECTIF DES CONSULTATIONS

L'objectif spécifique des consultations menées dans les secteurs de développement les plus vulnérables au changement et à la variabilité climatiques est de bâtir des éléments de la proposition pour la Phase I du PPCR, c'est-à-dire de définir les activités à mettre en œuvre afin de préparer le programme d'investissement stratégique pour la résilience climatique. Ces consultations permettront de recueillir des opinions variées sur les éléments importants à inclure dans la proposition de la Phase I.

IV. METHODOLOGIE

Sous l'impulsion du gouvernement, les membres de la mission conjointe engageront des consultations élargies avec les principaux intervenants sur le processus de préparation du *Programme stratégique*. Ces consultations visent à aider le Niger à mettre en place un dispositif propice à la consultation, à l'analyse et à l'établissement des priorités du *Programme stratégique*. Les consultations doivent prendre en compte la nécessité de:

- a) **Renforcer l'adhésion nationale au PPCR en privilégiant la participation** : Quels sont les processus participatifs précédemment utilisés par le gouvernement pour élaborer des mesures d'adaptation au changement climatique, déjà appliquées ou en projet ? Ces processus ont-ils donné satisfaction et peut-on y avoir recours et les améliorer pour le PPCR ? Ces processus ont-ils évolué dans le temps ? Le processus participatif envisagé pour développer la résilience du pays est-il intégré aux mécanismes publics d'élaboration de politiques et de prise de décisions ? **Quelles sont les principales questions qui ont été soulevées durant le processus participatif ?** Dans quelle mesure le dialogue sur la capacité d'adaptation est-il rattaché à d'autres textes publics exposant les plans et budgets de développement national ou sectoriel ? Quelle action a été spécifiquement prévue à l'échelle du pays en matière de sensibilisation du public et de diffusion de l'information sur les impacts du changement climatique et le PPCR ? De quelle manière les groupes particulièrement vulnérables aux risques climatiques – notamment les femmes, les jeunes, les communautés locales et autres groupes sociaux vulnérables – ont-ils été identifiés et consultés, et a-t-on tenu compte des solutions qu'ils proposent à cet égard ?
- b) **Identifier les filières publiques et privées prioritaires et les actions envisageables** : Les travaux d'analyse et de hiérarchisation des interventions incomberont au gouvernement qui sera assisté par les banques multilatérales de développement et les autres partenaires de développement. Par le dialogue engagé, les membres de la mission conjointe doivent soutenir le gouvernement dans ce processus, et non le court-circuiter. Dans cette optique, diverses questions peuvent être examinées, notamment : compte tenu des risques climatiques qui pèsent sur le Niger, **existe-t-il un consensus quant aux mesures publiques et privées à engager en priorité pour**

développer la résilience nationale ? A-t-on clairement exposé les risques climatiques menaçant le secteur privé ainsi que le type et la gamme des impacts prévus sur l'ensemble de ses opérations, en particulier l'emploi, les actifs, les recettes, la continuité des affaires et les dispositifs et mesures susceptibles d'atténuer les risques et les effets du changement climatique ?

- c) **Créer un environnement porteur permettant de remédier à la vulnérabilité, à la variabilité et au changement climatique** : Le dialogue engagé par la mission conjointe contribuera à l'identification et à l'analyse des textes stratégiques qui encadrent le développement et l'élaboration du budget national, notamment le plan de développement et les stratégies, politiques et plans sectoriels apparentés. Se prêtent-ils à une amélioration de la capacité d'adaptation au changement climatique ? Les objectifs nationaux risquent-ils de ne pas être atteints si cette résilience n'est pas prise en compte ? À défaut, peuvent-ils être améliorés par des mesures dans ce domaine ? De quelle manière le PPCR peut-il contribuer à l'instauration d'un climat plus favorable à un développement à même de s'adapter à l'évolution du climat ? Quels sont les mécanismes en place ou nécessaires au développement de liens intersectoriels dans les actions visant à promouvoir une plus grande capacité d'adaptation ?

Ces consultations élargies porteront essentiellement sur les priorités des secteurs vulnérables au Niger (agriculture, élevage, ressources en eau, santé, transport, infrastructures, etc.). Afin de faciliter les consultations par l'équipe de la mission, des groupes de parties prenantes à consulter ont été constitués à partir des institutions identifiées dans le cadre de l'exercice d'inventaire :

V. CONSTITUTION DES GROUPES DE PARTIES PRENANTES A CONSULTER

Désignation des Groupes	Parties prenantes	Consultations menées par qui et ou	Résultats attendus
<p>Groupe 1</p> <p>« Institutions nationales »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l’Agriculture et de l’Elevage (MAG/EL) ; • Ministère de l’Eau, de l’Environnement et de la Lutte contre la Désertification (MEE/LCD) ; • Ministère de l’Economie et des Finances (ME/F); • Ministère de la Santé Publique (PSP); • Ministère en charge du Développement Communautaire • Ministère de l’Equipement (ME) ; • Ministère des Transports, du Tourisme et de l’Artisanat (MTT/A); • Conseil National de L’Environnement pour un Développement Durable (CNEDD) ; • Haut Commissariat de l’Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) ; • Système d’Alerte Précoce et de Gestion des Catastrophes (SAP/GC) ; • Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFCT) ; • Commission Technique Nationale sur les Changements et Variabilité Climatiques (CTNCVC) ; • Bureau des Évaluations Environnementales et des Études d’Impact (BEEI) ; • Secrétariat Permanent de la SRP ; 	<p>Jeudi 1^{er} juillet 14h30 – 17h30</p> <p>MEF Salle :</p>	<p>Les consultations avec ce groupe de parties prenantes devront permettre de répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les stratégies et programmes nationaux déjà lancés qui touchent aux axes prioritaires ? • Comment favoriser le mainstreaming de la résilience au changement climatique dans ces stratégies et programmes sectoriels nationaux ? Quelles sont les activités que le PPCR pourra mettre en œuvre ? • Quels sont les arrangements institutionnels nécessaires pour faciliter la résilience aux changements climatiques dans ces stratégies, • Quelles sont les activités à mener durant la Phase I du PPCR afin d’aboutir à la rédaction du programme d’investissement stratégique pour la résilience climatique au Niger ? • Etc.

	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétariat Exécutif de la SDR ; • Haut Commissariat à la Décentralisation ; • Institut National des Statistiques (INS) ; • Projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience du secteur agricole au Niger » ; • Projet « Appui à la mise en œuvre d’approches intégrées et globales de l’adaptation aux changements climatiques : Composante Niger ; • Programme d’Actions Communautaire (PAC2) ; • Programme de micro-financement du FEM • Faculté d’Agronomie (UAM/FAC Agro); • Faculté des Sciences (UAM/FS) ; • Institut National de Recherche Agronomique du Niger (INRAN) ; • Centre de Recherche Médicale et sociale (CERMES) ; • Centre national d’Energie Solaire (CNES) ; • Institut Géographique National du Niger (IGNN) ; • Réseau d’Observatoire des systèmes Ecologiques à Long Terme (ROSELT/CNSE). 		
<p>Groupe 2</p> <p>« Projets et programmes de développeme</p>	<p>Institutions en charge des projets et programmes de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 10 programmes structurants de la SDR ; • Les 4 programmes sectoriels prioritaires de la SDR ; • Projet « Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience 	<p>Jeudi 1^{er} juillet 14h30 – 17h30</p> <p>MEF Salle :</p>	<p>Les consultations avec ce groupe de parties prenantes devront permettre de répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les stratégies et programmes nationaux déjà lancés qui touchent aux axes prioritaires ? • Comment favoriser le mainstreaming de la

<p>nt »</p>	<p>du secteur agricole au Niger » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet « Appui à la mise en œuvre d’approches intégrées et globales de l’adaptation aux changements climatiques : Composante Niger • Programme d’Actions Communautaire (PAC2) ; • Programme de micro-financement du FEM. • Programme sur la santé (paludisme, m émingite, nutrition..); • Programme sur la sécurité alimentaire de la Haute Autorité sur la sécurité alimentaire. • Etc. 		<p>résilience au changement climatique dans ces stratégies et programmes sectoriels nationaux ? Quelles sont les activités que le PPCR pourra mettre en œuvre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles synergies faut-il développer avec le PPCR ?
<p>Groupe 3</p> <p>«Organisations de la Société Civile, du secteur privé et de la recherche »</p>	<p>Société Civile:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comité National de Coordination des Collectifs des ONG pour la lutte contre la désertification (CNCOD) ; • Fonds Mondial pour la Nature (WWF); • Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ; • SOS-Faune Sauvage ; • Care International ; • OXFAM ; • World Vision ; • Counterpart ; • Réseau des Chambre d’Agriculture ; 	<p>Vendredi 2juillet 8h 30 – 11h00 MEF Salle N°</p>	<p>Les consultations avec ce groupe de parties prenantes devront permettre de répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les ONGs intègrent-ils d’ores et déjà la résilience au changement climatique dans leurs activités propres ? • Comment peuvent-ils soutenir l’intégration de la résilience au changement climatique dans les politiques nationales et coordonner leurs activités avec les autorités de l’Etat afin de gagner en efficacité ? • Quels arrangements et mécanismes incitatifs leur permettraient de favoriser une meilleure participation de ces acteurs dans la mise en œuvre des stratégies et programmes nationaux

			<p>de l'Etat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment collaborer avec le PPCR ? • etc
<p>Groupe 4 « Secteur privé »</p>	<p>Secteur Privé:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Société Nationale en charge de distribution des eaux (SPEN /SEEN) ; • Société Française d'exploitation de l'uranium (AREVA) ; • SOMINA ; • Groupes des mutuelles (PDSFR, CADEV, CRS, etc.) ; • Banque Régionale de Solidarité (BRS) ; 	<p>Vendredi 2 juillet 8h 30 – 11h00 MEF Salle N°</p>	<p>Les consultations avec ce groupe de parties prenantes devront permettre de répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment les privés intègrent-ils d'ores et déjà la résilience au changement climatique dans leurs activités propres ? • Comment peuvent-ils soutenir l'intégration de la résilience au changement climatique dans les politiques nationales et coordonner leurs activités avec les autorités de l'Etat afin de gagner en efficacité ? • Quels arrangements et mécanismes incitatifs leur permettraient de favoriser une meilleure participation de ces acteurs dans la mise en œuvre des stratégies et programmes nationaux de l'Etat. • Comment collaborer avec le PPCR ? • etc
<p>Groupe 5 « Organisations techniques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD) ; • Autorité du Bassin du Niger (ABN) ; • Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ; 	<p>Vendredi 2 juillet 8h 30 – 11h00 MEF Salle N°</p>	<p>Les consultations avec ce groupe de parties prenantes devront permettre de répondre aux questions suivantes :</p>

régionales »	<ul style="list-style-type: none"> • Autorité de Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG) ; • Centre Régional AGRHYMET (CRA) du CILSS ; • Institut de Recherche et Développement (IRD) ; • Centre International de Recherche sur les cultures en zone semi-aride (ICRISAT) ; 		<ul style="list-style-type: none"> • Comment les organisations techniques sous-régionales et régionales intègrent-ils d'ores et déjà la résilience au changement climatique dans leurs activités propres ? • Comment peuvent-ils soutenir l'intégration de la résilience au changement climatique dans les politiques nationales du Niger et coordonner leurs activités avec les autorités de l'Etat afin de gagner en efficacité ? • Quels arrangements et mécanismes incitatifs leur permettraient de favoriser une meilleure participation dans la mise en œuvre des stratégies et programmes nationaux de l'Etat nigérien. • Comment collaborer avec le PPCR ? • Etc.
<p>Groupe 6</p> <p>« Partenaires bilatéraux et multilatéraux »</p> <p>(Ces institutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • FIDA • BAD • Commission Union Européenne • AFD • GTZ • Coop. Luxembourg • Coop. Danoise • France ; • Coop. Canadienne • GTZ • Suisse 	<p>Vendredi 2 juillet 14h 30 – 17h00 Au bureau de la Banque Mondiale</p>	<p>Les consultations avec ce groupe de parties prenantes devront permettre de répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les activités menées par les PTFs qui peuvent favoriser la résilience au changement climatique dans les stratégies de développement ? • Quelles sont les activités que les PTFs peuvent soutenir pour faciliter l'intégration de la résilience climatique dans les stratégies et programmes sectoriels nationaux, et ce à travers leurs propres activités ?

<i>seront consultées individuellement)</i>	<ul style="list-style-type: none">• Belgique• etc.		<ul style="list-style-type: none">• Etc.
--	---	--	--

VI. RESULTATS ATTENDUS DES CONSULTATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

- (c) Approfondissement de **l'analyse institutionnelle** ébauchée dans le cadre de l'exercice d'inventaire et dans les groupes de travail de l'atelier de lancement de la mission, ceci incluant la confirmation des principaux acteurs, la définition de leurs rôles et responsabilités;
- (d) Identification d'une analyse additionnelle des **insuffisances et obstacles** ;
- (e) **Recommandations complémentaires** en termes d'axes prioritaires pour intégrer la gestion des risques climatiques dans les plans de développement et les politiques nationales.

Ces éléments permettront de bâtir la proposition de la Phase I du PPCR et d'anticiper la préparation du programme d'investissement stratégique. Ils compléteront les éléments fournis par les participants aux groupes de travail de l'atelier et ceux proposés dans le cadre des travaux analytique faits par les consultants.

Ainsi, le dérivable principal à l'issue de ces consultations sera la proposition pour la Phase I du PPCR.

Annexe 5



*Programme Pilote pour la Résilience Climatique
(PPCR)*

MISSION CONJOINTE

Niamey, du 28 juin au 07 juillet 2010

**RAPPORT DE L'Atelier National
du PPCR**

28 juin au 30 juillet 2010

Juillet 2010



1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

L'Atelier National du programme Pilote pour la Résilience Climatique au Niger s'est tenu du 28 au 30 Juin 2010, au Palais des Congrès de Niamey, organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances avec l'appui des Banques Multilatérales de Développement. L'Atelier a réuni plus de 100 participants de différents horizons représentant les autorités et le gouvernement du Niger, le secteur privé, la société civile, ainsi que les institutions et projets à caractère régional ou sous régional. La liste des participants est donnée en **Annexe 1**.

L'Atelier National s'est tenu dans le cadre de la Mission conjointe des BMD, conduite sous l'autorité du Gouvernement du Niger du 28 juin au 07 juillet, avec l'objectif principal d'assister le Gouvernement dans l'identification des activités de préparation du PPCR et la confection d'un Programme d'investissement stratégique, à travers un processus de consultation généralisé, des dialogues avec les principaux acteurs, et l'analyse conjointe des principales initiatives et besoins en matière d'accroissement de la résilience climatique dans le développement.

Deux grandes activités ont déjà été exécutées depuis septembre 2009 en collaboration très étroite avec les MDBs (BM et BAD) et le Gouvernement. En premier lieu, un exercice d'inventaire sur les initiatives et programmes entrepris en matière de résilience climatique au Niger a été déjà réalisé et les résultats issus de ce travail ont servi de base pour un dialogue constructif avec le Gouvernement/Partenaires tout en permettant de définir plus clairement les activités nécessaires entrant dans la mise en œuvre du PPCR. Cette étude a permis d'identifier un certain nombre de volets prioritaires qui ont par la suite été approfondies quant à leur faisabilité et leur complémentarité avec les actions existantes au Niger. D'autre part, Plusieurs audio et vidéo conférences avec le Gouvernement et les experts des MDBs ont permis de : (i) clarifier avec le Gouvernement les questions préliminaires relatives au PPCR – incluant son rôle, étendue (investissement/assistance technique), durée, modalités financières, phases, et procédures ; (ii) identifier les manques et les activités de mise en œuvre permettant d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les stratégies nationales de développement; (iii) préparer le plan d'action de la première Mission conjointe.

2. OBJECTIFS

L'atelier était une des formes choisies pour la consultation étendue par la mission. L'Atelier avait pour objectifs de :

6. Valider la pertinence des priorités d'intervention définies dans le cadre de l'exercice d'inventaire ;
7. Valider les propositions concernant l'objectif du Programme, ses trois Composantes et leurs Sous-composantes
8. Mieux définir les activités concernant la mise en œuvre de chaque sous composante

9. A partir de la matrice proposée (voir Appendice), élaborer les différents aspects du Cadre Logique du PPCR (processus de 'remplissage' des tableaux)
10. Identifier les principaux thèmes qui devraient être abordés par les Consultations, qui prendront place après l'Atelier.

3. DÉROULEMENT

L'atelier s'est déroulé en trois temps :

Ouverture et présentations par les partenaires de développement et les consultants	28 Juin en matinée
Travaux en commissions entre 8h30 - 18h00	28 juin en après-midi et 29 Juin, toute la journée
Restitution des travaux de groupe à partir de 8h30: 45 min pour chaque groupe, 15 min de présentation et 30 min de discussion.	30 Juin toute la journée

Le programme de l'Atelier est en **Annexe 2**. Les travaux se sont déroulés en plénière au début et à la fin, ainsi qu'en commissions pendant la majeure partie de l'Atelier. En plénière, ils ont porté sur les présentations du processus PPCR, des objectifs de la mission conjointe, et de l'approche programmatique du PPCR au Niger, suivis de débat. Le bureau des séances des plénières est composé ainsi qu'il suit :

Président/modérateur : Mr Tassiou Aminou, ex-Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification

Rapporteurs : 1) M. Adamou Danguioua, Directeur des Etudes et de la Programmation du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage; 2) M. Wata Sama Issoufou, Directeur du Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale (CNSEE)

En commissions, les groupes se sont dotés de président, rapporteurs et facilitateurs. Les rapports des commissions sont présentés en Annexe.

4. OUVERTURE ET PRÉSENTATIONS INTRODUCTIVES

La cérémonie d'ouverture a été placée sous la Présidence du Ministre de l'Économie et des Finances, Son Excellence Monsieur Mamane Malam Annou en présence de certains membres du Gouvernement en l'occurrence le Général de Brigade Abdou Kaza, Ministre de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte contre la Désertification, et Mr Laouly Dan Dah Ministre de l'Enseignement, Secondaire et de la Recherche Scientifique, porte parole du Gouvernement. Ont

pris part également à cette cérémonie, Monsieur Adama Ouedraogo assurant l'intérim du représentant résident de la Banque mondiale, Mme Ndiaye Khardiata Lo, Représentante Résidente du PNUD et coordinatrice du système des Nations Unies, et Mr Mala Ari, Directeur de Cabinet du Premier Ministre et Président du Conseil National pour le Développement Durable (CNEDD), le Colonel Djibo Soumana, Gouverneur de la Région de Niamey, l'Administrateur Délégué de la Communauté Urbaine de Niamey, les représentants de la Banque Africaine de Développement, de la Société Financière Internationale, du Mécanisme Mondial, ainsi que ceux des Ministères techniques, des régions et de la société civile.

L'atelier s'est poursuivi avec les présentations des documents introductifs :

- 1) La présentation du processus PPCR et des objectifs de la mission (Taoufiq Bennouna, Banque mondiale)
- 2) Présentation des axes prioritaires identifiés lors des travaux préalables d'inventaire et d'analyse et présentation de l'architecture d'un programme pour le PPCR-Niger (Michel A. Bouchard, Dieudonné Goudou & Hassane Yayé)

Les exposés ont suscité des débats forts enrichissants dont il ressort les clarifications suivantes :

- Il est précisé que le fonds pour les énergies propres sont destinés aux pays émergents disposant d'un niveau élevé d'industrialisation et les fonds affectés au PPCR portent sur la résilience pour le développement dans les secteurs vulnérables ;
- l'approche programmatique, autrement dit l'approche programme, retenue pour l'élaboration du PPCR, consiste pour tous les acteurs à travailler ensemble dans une large vision pour intégrer les risques climatiques dans le processus de développement, en construisant sur les priorités et en visant les mêmes objectifs. Il s'agit d'un exercice transversal dans lequel le leadership est assuré par le Gouvernement. Le développement de la synergie est donc indispensable ;
- le délai court retenu pour la préparation du programme d'investissement du PPCR est fondé sur l'existence de nombreuses études, stratégies et programmes qu'il n'est pas nécessaire de reprendre. Il s'agit de passer directement à l'action. A cet effet, les travaux en commissions retenus dans le cadre du présent atelier ont pour objet, de donner des inputs pour une préparation rapide du Programme ;
- il convient de renforcer le secteur privé pour accroître sa contribution dans la résilience aux changements climatiques ;
- le PPCR doit se focaliser sur la sécurité alimentaire en intégrant la Gestion Durable des Terres (GDT, la maîtrise de l'eau et la préservation de la biodiversité ;
- le PPCR doit prendre en compte le processus de décentralisation ;
- l'introduction de l'assurance et la mutualisation doit prendre en compte les caractéristiques de l'agriculture nigérienne, avec un discernement des productions concernées. Cette innovation doit être considérée avec beaucoup de précaution.

5. TRAVAUX EN COMMISSIONS

La partie principale de l'Atelier s'est déroulée travaux de groupe, regroupés en commission. Les Commissions ont reçu un document faisant office de "cahier de charge", rappelant les grands axes prioritaires identifiés au niveau de l'inventaire analytique, les grands traits de l'architecture du programme proposé, un modèle de cadre logique, et enfin et les rapports (les "exercices") attendus d'elles; ces Termes de Référence des Travaux de Groupe sont donnés en **Annexe 3**. Les participants ont reçu des instructions sur la façon de comprendre et de compléter le modèle de cadre logique qui leur est proposé; ces instructions et explications ont été donnée par M. Angelo Bonfiglioli, consultant PPCR.

Six Groupes de travail ont été constitués correspondant à des axes prioritaires regroupés en composantes et sous-composantes de l'architecture proposée du programme PPCR, aux fins d'approfondir les différents aspects essentiels de chacun:

GROUPE I : INCORPORER LA RESILIENCE CLIMATIQUE ET LA CAPACITE D'ADAPTATION DANS LES STRATEGIES DE PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT

GROUPE II : DEVELOPPER L'INFORMATION ET LA PROSPECTIVE CLIMATIQUE ET LA RENDRE OPERATIONNELLE AU NIGER

GROUPE III : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION ET UN PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES EN MATIERE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

GROUPE IV: APPUYER ET RENFORCER LA CAPITALISATION DES PRATIQUES ET STRATEGIES DE GESTION INTEGREE DES TERRES ET DE MAITRISE DE L'EAU

GROUPE V : DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL DES INITIATIVES DE PROTECTION SOCIALE EN FAVEUR DES MENAGES VULNERABLES AUX RISQUES CLIMATIQUES

GROUPE VI : GERER ET COORDONNER LE PROGRAMME

6. DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les six commissions ont travaillé en parallèle. Chacune s'est constituée et organisée sous une présidence, et a désigné un ou deux rapporteurs; chacune a été accompagnée d'observateurs des BMD et d'un consultant. les groupes ont été invités à structurer leurs travaux en quatre "exercices", notamment

- 1) Discussion générale sur l'architecture et les objectifs du programme

- 2) Discussions sur l'objectif général, les résultats attendus, les effets et les risques du PPCR au Niger:
- 3) Discussions sur l'objectif, les résultats attendus, les effets, les risques et champions pour le PPCR au Niger, de la composante réunissant la commission;
- 4) Discussions sur l'objectif, les résultats attendus, les effets, les risques et champions de chaque sous-composante et des activités proposées

Beaucoup de groupes ont regroupés ces exercices en deux: a) d'abord se prononcer sur les axes prioritaires, les objectifs et l'architecture du Programme, et b) produire un cadre logique hiérarchisé réunissant les trois derniers exercices..

7. RÉSULTATS ET OBSERVATIONS ÉMANANT DES TRAVAUX EN COMMISSIONS

Les rapports des Groupes de Travail sont donnés en **Annexe 4**. Essentiellement, ils ont permis de recueillir les avis des uns et des autres sur les objectifs généraux du programme, son architecture et des axes prioritaires, ainsi et surtout que d'enrichir considérablement le cadre logique. En particulier, les travaux ont permis de préciser confirmer, raffiner le libellé des activités associées aux différentes composantes et sous-composantes. de la même façon, les travaux ont mené à des précisions informées quant aux indicateurs recommandés pour suivre les activités, quant aux organismes ou institutions "champions" etc.

Le sommaire de ces travaux montre que le programme, ses composantes et sous-composantes, reflétant les priorités déjà identifiées, est dans l'ensemble bien reçu et ne demande pas de modification à ce stade. Plusieurs participants font le constat selon lequel tous les secteurs de la vie socio économique et environnemental, tous les secteurs de la vie socio-économique et environnementale ont été pris en compte à travers les composantes et sous composantes du PPCR.

Les cadres logiques ont été enrichis, augmentés et précisés par chacun des groupes de Travail. Au bout de l'exercice, un inventaire assez fin des activités et sous-activités qui sont recommandées, avec leurs résultats attendus, les indicateurs de suivi appropriés, et les institutions or organisations "champions", peut être dressé pour concrétiser les composantes et les sous-composantes du PPCR.

7. CONSTATS ET CONCLUSION DE LA CONSULTATION EN ATELIER ET EN TRAVAUX DE GROUPE.

Les principaux constats et les principales conclusions qui ressortent des discussions en plénière d'Atelier, en introduction et en restitution des travaux de groupe de travail, de même qu'à la suite des travaux détaillés sur les cadres logiques effectués par les différents groupe de travail, sont:

1. Il se dégage une compréhension commune et générale du PPCR et de ses objectifs avec les acteurs nigériens;
2. Il se dégage un consensus et une appropriation par la partie nigérienne sur les priorités qui avaient été identifiées au stade de l'inventaire analytique;
3. Un consensus est également établi quant à l'architecture générale du programme en composantes et sous composantes;
4. Il se développe une appropriation du programme par la partie nigérienne à travers le travail sur le cadre logique de ces composantes et sous composantes et la généralisation des modèles de partenariat suggérées.
5. Au niveau des activités pertinentes et concrètes au sein des composantes et sous-composantes, de même qu'au niveau du cadre logique, le programme s'est considérablement enrichi des réflexions, suggestions et approfondissements effectués par les Groupes de Travail; plusieurs nouvelles activités ont été suggérées et plusieurs structures et organisations ont été indiquées au titre de partenaires potentiels;
6. Au niveau de la mise en œuvre, il se dégage assez clairement une invitation forte à configurer la coordination du programme en une structure légère et à déléguer la partie exécutoire à des structures existantes et fonctionnelles, tant intersectorielles que sectorielles.
7. Toujours en ce qui concerne la mise en œuvre, au travers des discussions en groupes de travail, il s'est dégagé de façon transversale l'idée de cibler le PPCR vers les structures locales et déconcentrées, de même que d'impliquer une forte composante qui permette dans chaque action de tenir compte des secteurs de la population les plus vulnérables en général, ainsi que des femmes en particulier.

ANNEXE 1. : LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER NATIONAL ET AUX TRAVAUX DES GROUPES

N°00	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURES	CONTACTS TELEPHONE	CONTACTS E-MAIL
01	Benaïchata Lazrey	ACMAD	90 90 74 60	l_benaihata@acmad.org
02	Tinni Halidou Seydou	ACMAD	90 21 97 00	seydoutinni@yahoo.fr
03	Ndjata Ouaga Hubert	Agrhymet	90 41 32 70 94 66 57 17	n.ouagae agrhymet.ne
04	Abdelkrim Ben Mohamat	UAM/IRI	20 31 58 50	benmiam@yahoo.com
05	Enoumba Henri Claude	ABN/DT/DEP	96 57 90 32	hecnoumba@gmail.com @abn.ne
06	Bana Amadou	MEF/DGPS	96 99 20 18	sanibana@yahoo.fr
07	Assadeck Mohamed	CNC/PAC II	96 61 03 08	assadeckmod@yahoo.fr
08	Kimba Hassane	BEEEI/MEE/LCD	96 96 93 55	hkimba@intnet.ne
09	Bachar Lamine	BEEEI/MEE/LCD	90 30 90 51	bacharlamine@yahoo.fr
10	Saidou Mamane	MAE/C/IA/NE	96 67 49 65	mamanesaidou@yahoo.fr
11	Mato Maman	SPCR/MAG/EL	20 73 20 93 97 75 57 18	mama-mato@yahoo.fr
12	Boureima Sadou	DHP/ES/MSP	90 52 76 62 94 77 62 61	boureimsana@yahoo.fr
13	Ibrahim Malam Soumaila	DE/CV/MEE/LCD	96 96 25 92 90 47 78 94	soumaila@yahoo.fr
14	Amina Altiné Samey	DE/CV/MEE/LCD	90 46 86 76	amy5ne@yahoo.fr
15	Nafatou Oumarou	DGEEF/DPA/MEEL/CD	96 34 04 04	omarnafatou@yahoo.fr
16	Hachimou Ibrah	DCAV/DEGE	90 46 24 76 96 96 69 19	hibrah2000@yahoo.fr
17	Ibrah Barmo	DEMPEC/MME	96 88 68 21	barm-ibrah@yahoo.fr
18	Sidi Abdou	INRAN	96 96 11 51	jikasidi@yahoo.fr
19	Dandaré Moussa	DEP/MME	96 40 10 46	moussakene@yahoo.fr
20	Tchoussa Mahaman	SE/CNEDD	96 96 39 62	tchoussomahaman@yahoo.fr
21	Mato Harouna	DT/IGNN	96 96 39 62	mataharouna@yahoo.fr
22	Seydou Abdoulaye	DU/DGUH/MAT/UH	97 72 37 26	doulhab@yahoo.fr
23	Daouda Seyni	DE/DGRR/ME	90 46 22 88	d-seyni7@yahoo.fr

24	Taweye Amadou	DEP/MEE/LCD	90 37 89 48	amadoutaweye@yahoo.fr
25	Amadou Bassirou	DS/ME	90 32 23 53	abassirou@yahoo.fr
26	Abdourahmane Tari Bako	DEP/MEQ	96 97 45 34	taribako@yahoo.fr
27	Abba Nakoira Mahamadou	C/DOA/DGTP/ME	96 98 13 71	nakoira73@yahoo.fr
28	Yagi Sanoussi	Représentant DEP/MEQ	90 10 89 43	yanog@mail.com
29	Yaou Yahaya	CNES	96 96 52 49	yaou_yahaya@yahoo.fr
30	Moha Moussa	Asst/SG/MEF	96 98 08 83	mohajigli@yahoo.fr
31	Balla Maman Rabiou	DME/DE/MME	96 73 52 48	danpayka@yahoo.fr
32	Abdou Ibrahim Ayayi	DERED/MME	96 40 84 40	ibrahim_ayayi@yahoo.fr
33	Abdourahmane Daouda	DRE/MEE/LCD	96 97 78 12	abdourahmane_daouda@yahoo.fr
34	Chégou Mamadou	MAG/EL	96 87 97 51	chéoumadou@yahoo.fr
35	Abou Harouna Baba	DEP/MTT/A	96 53 77 32	baba1976harouna1@yahoo.fr
36	Amadou Boubacar	DGAT/DC/DAT/MAT/ UH	90 43 00 40 20 73 46 45	abdou_amadou@yahoo.fr
37	Illa Kané	Réseau des journalistes de l'env	96 13 95 28 90 87 14 05	kane-illa@yahoo.fr
38	Ibrahim Yacouba	DEP/MEE/LCD	96 08 49 41	
39	Boubacar Amadou	DEP/MME	96 11 65 30	bouba_amadou2007@yahoo.fr
40	Zodi Abouzeïdi	CAB/PM	90 52 26 18	zodiabou@yahoo.fr
41	Madame Bako Safi Solange	DNP PANA	20 72 25 59	safimod07@yahoo.fr
	Gousmane Moussa	DNP AAP	20 72 25 59	imgousmane@yahoo.fr
42	Kamayé Maâzou	Expert CC	20 72 25 59	kamayemaazou@yahoo.fr
43	Elhadji Maman Saadou	SE/SDR	20 13 30 77	mamansaazou@yahoo.fr
44	Sani Ali	PM/PF/PE/DEP	20 73 40 89	saniali57@yahoo.fr
45	Hama Amadou Ramatou	PM/PF/PE/DEP	20 73 40 89 96 47 33 56	
46	Daouda Mamadou	MT/TA/DMN	20 73 21 66/96 72 20 76	daouda_mamadou@yahoo.fr
47	Mme Sidikou Fatouma	SP/SRP	20 72 21 52	fatimasidikou@yahoo.fr
48	Moussa Boureïma	DEP/MAG/EL	90 46 62 36	mousberi@yahoo.fr
49	Garba Radji	DRE/MEE/LCD	96 96 77 52	garbaradji@yahoo.fr
50	Garba Hamissou	Coord.TerrAfrica MEE/LCD	96 53 66 65	garba_h283@yahoo.fr

51	Seydou Moussa Ali	DE/CV/MEE/LCD Organisateur	96 50 67 44	seydouali@yahoo.fr
52	Mamoudou Hama	DEP/MC/PJE	94 55 21 25	hamah_matinga@yahoo.fr
53	Mme Mahamadou Sahia	MEF/CCD/DGF	96 96 08 09	
54	Mahazou Garba	CGPE/MEN	96 98 52 33	
55	Manou Sabo	SGA/Diffa	96 97 16 59	
56	Hamidou Issoufou	SGA/R/Ny	96 88 82 13	
57	Mme Falalou Fatimata	MEF/CCD/DGPS	96 96 18 55	
58	Sidikou Baba	MEF/CCD/DGPS	94 29 87 72	
59	Ousseïni Mallam Laminou	HCME	94 95 07 56	
60	Salifou Issakou	Gouvernorat Tahoua	96 56 79 09	
61	Mme Djibrilla Zeïnabou	DRAT DC Tahoua	96 59 70 69	dratdctahoua@yahoo.fr
62	Abdoul Aziz Dankarami	Gouvernorat Zinder	96 16 64 42	
63	Hamidou Iro	DRAT/DC/Zinder	96 28 32 18	hamidouiro@yahoo.fr
64	Adamou Tounaou Mahaman Laouali	Gouvernorat Maradi	96 29 96 85	
65	Idrissa Harouna	DRAT/DC Maradi	96 26 12 50	harounaidris@yahoo.fr
66	Tinni Djibo	SGA/R/Dosso	96 59 73 63	tinidjibo@yahoo.fr
67	Seyboune Abdoulaye	DRAT/DC/Tillabéri	96 58 30 11 90 52 10 64	aseyboune@yahoo.fr
68	Hassane Laouel Lelegoni	DRAT/DC/Dosso	96 88 73 42 90 64 07 55	lelgonihaqssane@yahoo.fr
69	Manou Sabo	SGA/R/Diffa	96 97 16 59	
70	Kalamou Assoumana	DRAT/DC/Diffa	96 58 70 53	soum_kalamou@yahoo.fr
71	Nouri Kanta	DRAT/DC/Agadez	96 89 92 39	
72	Hachimou Abdoulkarim	DRAT/DC/Ny	90 05 13 73	karim_twa@yahoo.fr
73	Elhadj Issoufou Hamidou	SGA/R/Ny	96 88 82 13	
74	Mme Chaibou Fatouma	CONGAFEN	96 29 69 36 94 08 22 20	karmazi10@yahoo.fr
75	Moustapha Niang	Contrepart International	20 72 46 90/91	mniang@conterpart.org
76	Moustapha Matta	Chambre de Commerce	20 72 22 10	ccaianiger@yahoo.fr
77	Mme Djenéba Coulibaly	CNCOD	96 88 80 40 20 73 50 26/26	allianceneniger-nature@yahoo.fr

78	Moussa Halidou	CNCOD	90 14 43 88	ongjedd@yahoo.fr
79	M. Salifou Assane	CNCOD	90 51 07 80	salif_cipniger@yahoo.fr
80	Mahamadou Hassane	Plate Forme Paysanne	96 96 79 25	mahamadouhassan@yahoo.fr
81	Amadou Yacouba Djibrilla	Ong Agriculture- Artisanat & Développement	93 99 41 64 94 30 57 13	djibrilla@yahoo.fr
82	Ibrah Seidou Sanda	FS/UAM	96 64 79 00	ibrahas@yahoo.com
83	Boureïma Nouhou	CC/SAP/GC	96 26 38 23	boureïma@yahoo.fr
84	Mourtala Sani Bako	« kandadji »	96 29 77 64	mourtala-s@yahoo.fr
85	Nadé Yaou Zoubeïrou	MEF/DGPS	94 66 01 62	zubbchanga@yahoo.fr
86	Abba Mahmoudou	WWF Niger	90 31 80 59	abam_fa@yahoo.fr

Annexe 6



*Programme Pilote pour la Résilience Climatique
(PPCR)*

MISSION CONJOINTE

Niamey, du 28 juin au 07 juillet 2010

**RAPPORT DES Réunions de
concertation avec les parties
prenantes**

Juillet 2010



PROGRAMME PILOTE POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE AU NIGER
CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES: INSTITUTIONS NATIONALES
NIAMEY, 1 JUILLET 2010

Introduction

À la suite d'un atelier national de trois jours (27, 28 et 29 juin 2010), qui a réuni plus de 100 personnes de divers horizons du Niger, notamment des institutions et organisations nationales, du secteur privé, des instituts académiques ainsi que de la société civile, des consultations plus pointues auprès des organisations nationales ont eu lieu le 1er Juillet, 2010. Dans le cadre de la première phase du PPCR, un inventaire analytique avait été dressé afin de dégager une vue générale de l'ensemble des initiatives, programmes et travaux antérieurs ou en cours sur la résilience climatique au Niger. Les consultations, comme l'Atelier, viennent à la suite de cet inventaire.

Environ 33 participants étaient présents à la réunion (voir Annexe 1), représentant divers ministères, instituts ou centres nationaux. Sauf exception, tous les participants avaient également participé à l'Atelier National.

L'étude analytique de la première phase avait recommandé cinq volets stratégiques à considérer dans le cadre du PPCR au Niger, volets qui devraient s'inscrire dans l'architecture d'un appui coordonné et structuré et constituer les éléments forts d'une approche programmatique. Cette approche programme- incorporant ces axes prioritaires- a été avalisée par l'Atelier National. La réunion avait pour objectif de reprendre les 5 axes proposés du PPCR, et de répondre aux trois questions indiquées dans les TDR des consultations. (1) Quelles sont les stratégies et programmes déjà lancés qui touchent aux axes prioritaires?; 2) Comment favoriser le "mainstreaming"- la systématisation- de la prise en compte du changement climatique dans la planification?; et enfin, 3) Comment faciliter davantage la synergie et la coordination entre les différents programmes?

La réunion a surtout passé en revue les programmes en cours sur les cinq axes en tentant de répondre à ces trois questions.

Axe 1: Régime d'assurance et de mutualisations des productions agricoles et des produits d'élevage

Les contributions des participants renseignent la mission conjointe à l'effet que :

- À la connaissance des participants, il n'y a pas de programme en cours qui réponde directement à cet axe. L'Assurance agricole n'existe pas et la mutualisation existe à des niveaux et des échelles limités.
- Le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, au sein de sa Direction de la Coopérative et de la Promotion des Organismes Ruraux (DACPOR) prépare une stratégie qui touchera accessoirement au secteur de la micro finance agricole et pastorale, et qui pourrait constituer une étape importante dans la préparation d'un tel programme.
- Il y a eu par le passé des expériences de mutuelles villageoises (Union des Mutuelles d'Épargne et de Crédit-UMEC) dont il faudrait chercher à comprendre les raisons de l'insuccès.

- Il existe une coopérative mutualiste fonctionnelle à l'échelle de la Vallée du Fleuve Niger, et qui porte seulement sur la production du riz; il s'agit de la FUCOPRI, une fédération de 10 unions de producteurs mutualisés seulement pour la gestion et l'acquisition des intrants de la production (semences et engrais).

Axe 2: Instauration et utilisation des outils de gouvernance environnementale Stratégique intégrant la variabilité et les changements climatiques dans le développement

Les contributions des participants renseignent la mission conjointe sur les aspects suivants :

- Le Niger dispose d'un dispositif d'évaluation environnementale (La Loi sur l'évaluation d'Impact environnementale, constituée en 1997, amendée en 1998). Un Bureau d'Évaluation Environnementale et d'Études d'impact (BEEEI) a été constitué qui a développé des guides sectoriels ainsi que des structures de fonctionnement déconcentrées. Toutefois, cette loi et cette structure se situent au niveau des projets et il n'existe pas à ce jour, ni de loi, ni de structure qui situe les évaluations au niveau stratégique (plans, programmes et stratégies);
- Le Plan d'Action National Environnemental, ainsi que le Cadre de Dépenses à Moyen Terme constituent des cadres de gouvernance environnementale stratégique;
- Le PNUD a appuyé le développement de la Stratégie nationale de Développement Durable qui comprend une série d'ateliers participatifs au niveau national et régional;
- Les Plans Nationaux de la GIRE à l'échelle du Bassin du fleuve Niger, ainsi qu'à l'échelle du bassin du Lac Tchad, ont incorporé le changement climatique dans leurs approches stratégiques.

Axe 3: Améliorer la capacité prospective des changements et des risques climatiques

Les contributions des participants ont édifié la mission conjointe sur les éléments suivants:

En termes de systèmes d'alerte,

- La Direction Nationale de la Météorologie prépare des informations météorologiques tous les 10 jours pendant la période des cultures, et ces informations sont largement diffusées. Elle prépare également des informations spécifiques orientées vers différents secteurs d'utilisateurs.
- Le Niger dispose également d'un mécanisme qui lui permet annuellement d'établir la vulnérabilité de l'ensemble du pays et de chacune de ses régions et communes. Il s'agit d'un Comité constitué de plusieurs gestionnaires de programmes, de la Direction nationale de la Météorologie et de la Cellule de Gestion de la Crise Alimentaire. A la suite des analyses des données saisonnières météorologiques, le Comité analyse les secteurs et régions vulnérables et prépare des plans d'intervention. Les recommandations de ce Comité sont adressées aux décideurs.
- Un des dispositifs de la Stratégie de Développement Rural (SDR) comprend un système de suivi et d'alerte écologique qui a mené à la création du Centre National de Suivi Écologique et Environnemental (CNSEE), qui a incorporé la portion nationale d'un autre dispositif originellement conçu et développé sous l'égide de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et du Comité Inter-état de Lutte contre la Sécheresse (CILSS) , soit le réseau ROSELT (Réseau d'Observation et de Suivi Écologique à Long terme).

- Il y a eu (années non précisées) un projet pilote au Niger (impliquant également le Kenya et la RD Congo), avec l'appui du PNUC qui visait l'échange d'observations satellitaires pour la gestion des ressources naturelles. Le projet était en lien avec le programme GEO (Global Environment Outlook) des Nations Unies. Ce programme pilote a été discontinué, mais son infrastructure de réception et traitement des images, est encore en place et pourrait être réhabilité dans le cadre du PPCR.

En terme de prospective climatique,

- La Direction Nationale de la Météorologie bénéficie d'un financement du Programme Africain D'Adaptation (sur fonds du Gouvernement du Japon via le PNUD), aux fins d'améliorer la capacité de modélisation du climat du Niger. Le programme comprend un volet de dissémination d'information climatique à la population
- Le Programme Kandadji inclut l'exécution d'un Plan de Gestion Environnemental et Social qui a incorporé, avec l'appui de l'ACMAD, les aspects de prospective climatique.
- La BAD appuie le Ministère des Mines et de l'Énergie dans les prévisions hydrologiques en appui à la planification, la conception et la gestion des installations hydro-électriques.

Axe 4: Investissements dans le domaine de la Gestion Durable des Terres et de l'Eau

Les contributions des participants renseignent la mission conjointe sur le fait que :

- Globalement le Niger possède beaucoup d'expériences dans la restauration des terres et la gestion des eaux et beaucoup de programmes, nationaux ou régionaux sont donnés en exemple.
- La BAD appuie financièrement plusieurs programmes et projets visant la Gestion de l'Eau (collecte des eaux de pluie et de ruissellement, irrigation de proximité, recharge des nappes, etc..)
- Il existe, depuis 2001, une Stratégie pour la relance de l'élevage
- La Stratégie de Développement Rural (SDR) 2010-2013 est en cours de mise en œuvre, avec de nombreux aspects de GDT et de GIRE, incluant les mesures de CES (Conservation des Eaux et des Sols) et de Récupération des Terres (PNRT).
- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a souligné l'importance de l'intensification de production sur les périmètres cultivés dans une stratégie globale de sécurité alimentaire et de résilience; plusieurs programmes en cours ont été cités.
- Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Lutte contre la Désertification souligne l'existence de nombreux Programmes ou Plans d'action nationaux sur le "Renversement de la tendance à la perte des eaux et des sols", de "Lutte contre l'Ensamblage", de "Programmes de Réhabilitation des terres" (incluant une partie placée dans le cadre du Programme présidentiel Spécial), ainsi qu'à l'échelle du Bassin du Niger (Autorité du Bassin du Niger) de plans d'action (sur 20 ans) pertinents pour le Développement Durable, incluant la GDT et la GIRE et la CES.
- Le Ministère de l'Environnement et le BEEI rappellent également le succès de nombreux projets, principalement sous financement des gouvernements allemand et italien, de Lutte contre l'Érosion éolienne et hydrique, ainsi que de nombreux projets de type "cash for work" visant l'instauration de pratiques agricoles antiérosives.

Axe 5: Consolidation et coordination des programmes en matière de variabilité et changement de climat

Les contributions des participants renseignent la mission conjointe sur le fait que :

- La coordination peut être intersectorielle, mais un élément important de la coordination se trouve et se fait également dans les ministères sectoriels responsables pour la mise en œuvre des programmes sectoriels.
- Le CNEDD (Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable) est une structure de coordination nationale en matière de développement durable. Elle a créé une Commission technique Nationale sur les Changements et la Variabilité Climatiques", présidée par la Direction Nationale de la Météorologie et vice-présidée par le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Lutte contre la Désertification.
- Le CNEDD a également créé une Unité d'Adaptation aux Changements Climatiques, avec l'appui du Programme Africain Pour l'Adaptation (PAA) , aux fins d'assurer la synergie et la coordination des initiatives en matière de changement climatique.
- La structure de coordination interministérielle du SDR (Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement rural) est fonctionnelle et peut constituer un modèle, ou agir elle-même comme structure de coordination du PPCR
- Il existe également, outre le CNEDD, ou la SDR, d'autres structures nationales fédératrices, telle que la Commission Nationale sur l'Eau et l'Environnement, etc.
- La Stratégie De développement Durable assure l'incorporation de la durabilité dans les programmes de développement

Conclusion

La réunion a donné l'occasion de passer en revue certains programmes clefs. Elle a servi également à compléter l'exercice d'inventaire de la Résilience au Niger, et de partager les différents points de vue à ce sujet.

MISSION CONJOINTE PPCR AU NIGER
CONSULTATION AVEC LES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE
NIAMEY, 02 JUILLET 2010

Introduction

La mission conjointe a eu une consultation avec les organisations de la Société civile impliquées dans les actions de résilience climatique au Niger ; l'objectif de la consultation étant de recueillir les opinions de la société civile sur les éléments importants à inclure dans la proposition de la Phase I, et en particulier son rôle dans la mise en œuvre du PPCR.

Ont pris part à cette consultation les organisations suivantes : Care International, Chambre de concertation des ONG et associations de développement, Counterpart International, Plateforme Paysanne, Comité des collectifs des ONG qui luttent contre la désertification (CNCOD), Action Commune Citoyenneté, AFD, Direction de l'Environnement, WWF, ONG Jeunesse-Femmes-Santé, CONGAFEM (Coordination des ONGs et organisations féminines nigériennes), Réseau des ONGs et Associations du Secteur Santé, Coordination des ONG de la Protection Sociale, Organisation Nationale des Radios Communautaires, Réseau Nigérien des Journalistes de l'Environnement. La liste des Participants est annexée à ce Rapport.

Après une brève présentation du PPCR, de ses objectifs, ses principales composantes, et de son financement pour le Niger (soit une enveloppe totale de 110 millions USD dont 50 millions en dons et 60 millions en prêt optionnel), les participants ont été invités à se prononcer sur trois questions qui leur ont été soumises, à savoir :

- ◆ Comment les ONG intègrent-ils d'ores et déjà la résilience climatique dans leurs activités propres ?
- ◆ Comment peuvent-ils soutenir l'intégration de la résilience au changement climatique dans les politiques nationales et coordonner leurs activités avec les autorités de l'Etat afin de gagner en efficacité ?
- ◆ Quels arrangements et mécanismes incitatifs leur permettraient de favoriser une meilleure participation de ces acteurs dans la mise en œuvre des stratégies et programmes nationaux de l'Etat

Les discussions ont été centrées autour des cinq axes identifiés lors de l'étude analytique et validés lors de l'atelier des parties prenantes.

Axe 1: Régime d'assurance et de mutualisations des productions agricoles et des produits d'élevage

Les discussions sur les mécanismes d'assurance et mutualisation ont permis de ressortir les éléments suivants :

- ◆ Une politique de protection sociale est en cours de développement au Niger, avec l'implication des ONGs impliquées dans la protection sociale ;
- ◆ Des approches en matière de mutualisation sont développées au Niger par les ONGs et concernent essentiellement la mutualisation des productions agropastorales et la gestion des stocks. C'est le cas notamment de l'approche développée par Care International sur les banques céréalières

actuellement utilisées par la cellule crise alimentaire. La mutualisation est faite essentiellement au niveau communautaire ; c'est le cas aussi du réseau des groupements des femmes qui mettent ensemble leurs épargnes en vue du développement des microcrédits dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Counterpart International, pour sa part, dispose d'un système axé sur la mise en place des banques céréalières et des boutiques agricoles pour résoudre les problèmes d'accès aux intrants agricoles, aux semences améliorées, à l'outillage agricoles et aux microcrédits.

- ◆ Les leçons à tirer des expériences actuelles de mutualisation/assurance se résument comme suit : i) nécessité de bâtir sur les expériences réussies au Niger et dans d'autres pays africains, d'harmoniser ces expériences et de combiner les approches axées sur la distribution des vivres, l'approvisionnement et la commercialisation des productions agropastorales (exemple du warrantage) avec celles portant sur l'appui à la production agricole ; ii) nécessité d'associer les actions de résilience climatique aux efforts actuels de lutte contre la pauvreté ; et iii) nécessité de préciser la démarche en matière d'assurance et mutualisation dans le cadre des changements climatiques, notamment sur la garantie pour les producteurs.
- ◆ En matière d'assurance/mutualisation, deux principaux défis restent cependant à relever : i) l'institutionnalisation des systèmes de mutualisation existants ; ii) l'implication des établissements financiers (banques) pour sécuriser, garantir et assurer les pertes des productions à travers des fonds de garantie, l'agriculture et l'élevage étant considérés par les structures d'assurance comme des secteurs à risque, et le système d'assurance actuel est inadapté au contexte d'intervention au niveau communautaire.

Axe 2: Instauration et utilisation des outils de gouvernance environnementale stratégique intégrant la variabilité et les changements climatiques dans le développement

Il n'existe pas au Niger d'instruments qui rendent contraignant le recours à l'application des outils de gouvernance environnementale/climatique. Cependant, la réalisation des études d'impacts sur l'environnement est institutionnalisée au Niger, avec la mise en place du BEEI, rendant ainsi obligatoire l'application des EIE pour les projets de développement d'envergure. Il se pose cependant un problème d'application des mesures d'atténuation définies dans les EIE.

Il ressort des discussions avec la société civile que, compte tenu du fait que l'environnement et les changements climatiques sont des questions transversales, l'utilisation des outils de gouvernance environnementale/climatique s'avère importante pour diverses raisons, dont les suivantes: i) faire le lien entre différentes préoccupations environnementales (biodiversité, dégradation des terres, habitats, etc.) ; ii) identifier et diffuser les meilleures pratiques agro écologiques qui intègrent la résilience climatique au niveau communautaire en vue de pouvoir influencer la planification aux niveaux communal et national ; iii) capitaliser sur le programme en cours au Niger sur les zones à risque environnemental et social élevés où les aspects CC sont pris en compte ; iv) renforcer la collaboration partenariale, la coordination, la communication et la synergie des interventions.

Axe 3: Améliorer la capacité prospective des changements et des risques climatiques

Diverses approches de prospective climatique sont utilisées par les organisations de la société civile. A titre d'exemple, Counterpart International, à travers un accord de coopération avec USGS (United States Geological Survey) a développé un outil de prévision météorologique axé sur la télédétection et la modélisation pour le suivi des récoltes, des risques, des chocs climatiques.

WWF, pour sa part, en collaboration avec l'ABN et le PNUD, apporte un appui à l'observatoire environnemental de l'ABN et au réseau Niger Web (dont le but est de mettre en réseau les écosystèmes aquatiques du Niger, sensibles aux CC).

Care international intervient dans le cadre du Système d'Alerte Précoce (SAP) au niveau de la collecte des données et informations au niveau communautaire.

Quant à la Plateforme paysanne (2 millions de membres), elle est intéressée par les outils qui permettent aux utilisateurs finaux de la prospective climatique, à savoir les producteurs, pour leur permettre d'accéder aux informations climatiques (par exemple les bulletins météorologiques).

Les organisations des femmes se servent des informations climatiques transmises par les radios communautaires (120 radios communautaires existent sur l'ensemble du Niger).

Les enseignements suivants peuvent être retenus des discussions sur cet axe : i) les efforts de production et de diffusion des informations climatiques ne couvrent pas l'ensemble du territoire nigérien ; c'est le cas par exemple des zones pastorales où il n'existe pas de stations météorologiques (ex : pluviomètres), et où il manque d'informations sur l'accès aux ressources en eau et aux ressources fourragères ; ii) nécessité pour les services météorologiques de se servir davantage des radios communautaires et des technologies de l'information (téléphones cellulaires en l'occurrence) pour rendre l'information climatique disponible à temps réel et dans les langues locales ; iii) nécessité de travailler davantage sur la prévention des risques climatiques dans une perspective de protection sociale et de transformation sociale.

Axe 4 : Gestion Durable des Terres et de l'Eau

Les organisations de la société civile ont des acquis certains en matière de gestion durable des terres et des ressources en eau qui nécessitent d'être capitalisées.

WWF par exemple travaille dans la gestion durable des écosystèmes, à travers des programmes de lutte contre l'ensablement et des plans de gestion communautaire.

Care International met en place une initiative dénommée « Adaptation Learning Programme » basée sur l'apprentissage des expériences locales pour influencer les politiques. Care International a aussi initié un projet d'accès à la terre à l'endroit des femmes à Maradi.

L'expérience du Projet « Keita » a été plusieurs fois évoquée comme un exemple de bonne pratique en matière de reverdissement, qui nécessite d'être répliquée.

Cependant, un certain nombre de problèmes a été soulevé par les organisations de la société civile : i) les organisations de la société civile ont participé au processus de conception de la Stratégie de Développement Rural (SDR) du Niger, mais elles ne sont pas associées aux étapes actuelles de sa mise en œuvre ; ii) le PPCR pourrait appuyer la mise en œuvre de la SDR, par la régionalisation de celle-ci et l'intégration des aspects climatiques en amont et en aval. Aussi, le PPCR constitue une opportunité de restauration du rôle de l'Etat dans la coordination des interventions en matière de gestion durable des terres et de l'eau, avec une forte implication de la société civile ; iii) les capacités des organisations de la société doivent être renforcées en vue de leur permettre d'être plus efficaces et de mieux coordonner leurs interventions ; un Cadre de concertation de la société civile existe déjà au Niger, mais il se pose un

problème de financement de ce cadre ; iv) nécessité de sensibiliser les populations sur l'importance des investissements, afin d'assurer la réussite et la durabilité des programmes.

Axe 5 : Coordination

Un cadre global de concertation des ONGs existe au Niger ainsi que de nombreux autres cadres sectoriels.

A titre d'exemple, le réseau des ONGs du Secteur de Santé a son cadre de concertation qui existe depuis 2000, mais fait face à de nombreuses difficultés de fonctionnement, d'insuffisance de capacités et de ressources financières.

Quant à la Plateforme Paysanne, elle a mis en place un consortium de plusieurs organisations, avec une charte de responsabilité.

De son côté, Counterpart International a signé un mémorandum d'entente avec le Ministère de l'environnement sur les questions liées aux changements climatiques, ainsi que des accords avec les structures de recherche.

Quant à Care International, dans le cadre de son programme changements climatiques, il fait appel à deux niveaux de coordination : local avec les élus locaux ; et national pour la déconcentration de structures nationales et la révision des textes.

Il ressort des discussions sur cet axe qu'il n'est pas nécessaire de multiplier les cadres de coordination pour la gestion de nouveaux programmes, mais de se baser sur les structures existantes, avec une meilleure implication de la société civile à tous les niveaux de mise en œuvre.

Conclusion

En conclusion, la consultation avec les organisations de la société civile a permis d'informer la mission conjointe sur leurs actions en cours dans les différents axes visés par le PPCR au Niger, et de recueillir leurs opinions sur les éléments de coordination et d'échange d'informations, et comment les renforcer dans le cadre du PPCR.

PPCR Niger - Consultation avec les parties prenantes

Groupe 4 : Rencontre avec « Le Secteur Privé »

Date, Heure, et Lieu : Vendredi 2 juillet 2010, 10h30 à 12:30 a la Chambre de Commerce

Participants : voir liste détaillée en annexe

Objectif de la consultation : Les consultations avec ce groupe de parties prenantes devront permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les stratégies et programmes déjà lancés et/ou envisageables par le secteur privé qui touchent aux axes prioritaires définis dans le cadre du présent programme sur la résilience au changement climatique au Niger ?
- Comment faciliter l'intégration des actions initiées par le secteur privé avec ceux mise en œuvre par les autres parties prenantes afin de gagner en efficacité ?
- Quels sont les arrangements institutionnels et mécanismes incitatifs recommandables afin de favoriser une meilleure participation du secteur privé dans la mise en œuvre de stratégies et programmes pour la résilience aux changements climatiques ?

Discussions

- **Problématique du changement climatique pour le secteur privé** : Comment améliorer la capacité du secteur privé à pouvoir faire face aux effets néfastes des changements climatiques, notamment à la variabilité du climat et aux conditions extrêmes (telles que la sécheresse et les inondations) tout en maintenant plus ou moins sa structure de base et son niveau de fonctionnement et d'organisation, ainsi que sa capacité de s'adapter au stress et au changement. Comment accroître et améliorer l'efficacité de la contribution du secteur privé dans le cadre de la résilience aux changements climatiques.
- L'enveloppe budgétaire mise à la disposition du Niger par les MDBs (WB, IFC, AfDB) dans le cadre du PPCR est d'un montant total maximum de \$110 millions, dont \$60 millions en dons et \$50 millions en prêt concessionnels (conditions IDA).
- Les 5 axes prioritaires identifiés dans le cadre du PPCR sont les suivants :
 - 1) Venir en appui au développement d'un régime d'assurance et de mutualisation des productions agricoles et des produits d'élevage ;
 - 2) Instaurer et institutionnaliser des outils de gouvernance environnementale stratégique intégrant les changements climatiques dans le développement ;
 - 3) Améliorer la capacité prospective des changements et des risques climatiques ;
 - 4) Multiplier les investissements dans la gestion durable des terres et de l'eau dans les zones géographiques vulnérables et privilégier la recherche et l'innovation en matière de gestion intégrée des ressources en eau et en matière de contrôle de l'érosion ;
 - 5) Venir en appui à la consolidation et au renforcement de la coordination des programmes, plans, initiatives et stratégies en matière de changements climatiques.
- Actions déjà menées :
 - Plantations industrielles :
 - arbres acacia pour la production de gomme arabique pour l'importation,

- oignons (400.000 tonnes/an, un des premiers pays producteurs), limitée par les capacités des stockage
 - « souche »
 - Construction de hangars de stockage, notamment pour les oignons ou une technique de conservation « gravitaire » (sur la base de l'expérience observée en Arabie Saoudite) est utilisée, avec succès (cependant il existe un petit problème à corriger).
 - Programme « Niger Gap » : mise à disposition des femmes par le Gouvernement du Niger de 100 ha de terres au bord du fleuve. Besoin d'accroître ce programme
 - Unité de transformation :
 - cuir et peaux d'une capacité de 3000 peaux/jour (Maradi)
 - Unité de transformation du lait de bétail
 - Irrigation : quelques petits projets mis en œuvre
 - Mutuelles d'épargne et de crédit (UMEC – Niger)
 - Crie en juin 2003 grâce l'appui de la GTZ dans le cadre du projet « Promotion des Mutuelles Rurales », cependant cet appui a été annulé en décembre 2003. Compte tenu du manque de fonds, l'activité n'a pas été vraiment décollée et a été arrêtée en cours
 - 43 mutuelles ont été créées
 - Base de fonctionnement : warrantage et banques céréalières
- Opportunités identifiées par le secteur privé pour un appui technique et/ou en investissement dans le cadre du PPCR
 - Sécurité alimentaire : élevage, agriculture, pisciculture (leçons à tirer des expériences du Mali)
 - Accroître la diversification des plantations industrielles et des produits d'exportation : gomme arabique, oignon, « souché »
 - Accroître la lutte contre la désertification à travers par exemple les récupérations des terres dégradées et la vulgarisation de cultures telles que les arbres Acacia qui permet la production de la gomme arabique pour l'exportation.
 - Transformation de produits : gomme arabique, cuir et peaux, oignons et sésame,
 - Accroître les capacités de stockage, notamment pour les produits tels que l'oignon. Régions cibles de localisation des unités de stockage : Niamey, Tahoua, Agadez, Tilabéri
 - Irrigation industrielle. Les zones d'opportunités, pour lesquels des études ont été menées, sont : 1) autour du fleuve Niger, 2) liée au barrage dans la zone de Tahoua, 3) liée au projet de barrage de Kanadaji, 4) autres zones dont la liste est disponible au MEF
 - Transport : financement des transporteurs routiers afin d'acquérir des camions. En effet le parc actuel est vétuste, ce qui limite les capacités de distribution
 - Routes : amélioration et accroissement des routes
 - transport ferroviaire : à prolonger sur le Niger (à partir du Burkina et/ou du Bénin)
 - Approvisionnement en eau potable et Energie : accroître la capacité de production
 - Relancer le projet de mutuelle, UMEC – Niger, cependant les points suivants sont recommandés par le secteur privé:
 - Maintenir concept de warrant et de banques céréalières

- Maintenir concept de mutuelle et éviter le concept de « privatisation » qui pourrait avoir comme conséquence l'application de taux d'intérêts exorbitants
- Renforcement des capacités :
 - Acteurs de la filière oignon afin de vulgariser et accroître la culture
 - Voyages d'études vers d'autres pays pour voir les idées innovantes en vue de leur application au Niger (exemple de méthode de conservation observée en Arabie Saoudite et mise en œuvre au Niger). Domaines d'opportunités identifiés : irrigation, conservation et conditionnement, techniques d'exportation
- Du point de vue des arrangements institutionnels pour une meilleure contribution du secteur privé et une collaboration avec les autres parties prenantes, le secteur privé recommande la mise en place d'un « Comité de Sages » (« advisory board »), dont l'ambition n'est pas de se substituer aux comités/unités d'exécution. Toutes les parties prenantes seraient représentées de façon plus ou moins égale au sein de ce comité afin de permettre la transparence relativement : à la prise de décision, aux allocations, et au suivi.

	Incorporer la résilience climatique et la capacité d'adaptation dans les stratégies de planification du développement	Améliorer la capacité prospective des changements et des risques climatiques	Renf. Capacités & com	Investissements dans le domaine de la maîtrise de l'eau	Investissements dans le domaine de la GDT	Régime d'assurance et de mutualisations des productions agricoles et des produits d'élevage	Prot. Soc	Consolidation et coordination des programmes en matière de variabilité et changement de climat	Généralités
Programme Africain d'Adaptation aux changements climatiques (PAA)	intégration des risques climatiques dans les stratégies et politiques de 9 secteurs	Mise en place d'outils de planification à long terme Collecte données / modélisation	Elaboration de stratégie de communication et gestion des connaissances					Unité adaptation à créer qui sera liée au secrétariat d'adaptation au sein du CNEDD /comité	Financé par le Japon via le PNUD pour un montant de 3 millions de \$US de 2010 à 2011
Projet de Lutte Contre l'ensablement (PLCE)			X		1.000 ha de terres dégradées			Mise en place d'un cadre de concertation	En phase de clôture. Obj récupération des terres dégradées, fixation des dunes et le renf des capacités. Financement: population, état et BAD. Appui de l'UEMOA, traitement de coris (erosion hydrique) Regions couvertes: departements de Tilabéri et de Terra. Irrigation (petite, moy ou Gde), Développement local = agriculture, tourisme, aires protégées ...etc. Demarrage en juillet 2009 avec des financements AfDB, BID, Fonds OPEP, BOAD, BIDC etc. couts du programme: 129 milliards FCFA pour la phase 1
Programme Kandaji de regeneration des ecosystèmes du bassin du fleuve Niger		Modélisation 500000 \$US de la BAD. Adapté à Kandaji nécessité d'appui. Étendre RANET à Kandaji	Mise en place d'un cadre de concertation. Formulation d'une stratégie de com	45.000 ha prévus pour l'Irrigation	Stabilisation des dunes (10.000 ha) Développement local		Deplacement des populations et creation d'un environnement leur permettant d'avoir des conditions meilleures dans leur nouveau lieu d'implantation	cadre de concertation	Cible ==> Pop. les plus vulnérables. 8 communes identifiées vulnérables réparties dans le pays. Cout du programme: 3,7 millions de \$US. Financement FEM avec appui du PNUD (200.000USD) et du GoN (200.000 USD). Duree: novembre 2009 a fin 2013
Projet PANAF renforcement de la resilience du secteur agricole au Niger	intégration dans la SDR, la SDRP, et PDC des communes + autres stratégies locales élevage, agri	Étendre le travail pour couvrir l'analyse de la vulnérabilité à toutes les communes	Appui à la DMN et la commission eau pour le renforcement de leur capacité : acquisition radios communautaires, + pluviomètres	Hydraulique villageoise	Axe R&D: Difusion des semences adaptées à la sécheresse. Récupération des terres dégradées à des fins pastorales. Fixation de dunes. Confection de gabions sur les coris qui menacent les sytèmes humains et naturels (marchés, villages, pistes, champs ...	Mise en place de banques cerealières, de banques semencières et de banques d'intrants	Appui protection sociale des familles les plus pauvres à travers des AGR: Ateliers de couture, artisanat, maraichage.		
Renforcement de l'efficacité et de la durabilité des	Révision de la législation sur les réserves naturelles ==> Harmonisation des procédures		Renforcement des capacités des gestionnaires des aires protégées et integration des				Actions pilotes: Karité, Miel, ... cadre de concertation		Suite du projet ECOPAS. Couverture: 31000 km2. cout total du programme: 20 a 25 millions de USD don't 5 millions de

PROGRAMME PILOTE POUR LA RESILIENCE CLIMATIQUE AU NIGER
CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES: PARTENAIRES TECHNIQUES ET
FINANCIERS

NIAMEY, 1 JUILLET 2010

Introduction

Dans le cadre de la mission conjointe conduite par le gouvernement du Niger pour identifier les priorités du programme d'investissement du PPCR au Niger, et suite aux travaux de l'atelier national de trois jours (27, 28 et 29 juin 2010), qui a réuni plus de 100 participants représentant les différentes parties prenantes, des consultations plus pointues auprès de chaque partie eu lieu les 30 juin et 1er Juillet, 2010 afin d'approfondir les échanges sur les collaborations potentielles. Dans le cadre de la première phase du PPCR, un inventaire analytique avait été dressé afin de dégager une vue générale de l'ensemble des initiatives, programmes et travaux antérieurs ou en cours sur la résilience climatique au Niger. Les consultations, comme l'Atelier, viennent à la suite de cet inventaire.

Environ 30 participants étaient présents à la réunion avec les partenaires techniques et financiers et les organisations sous-régionales, il s'agit en particulier de: Contrepart, la GTZ, la FAO, ACMAD, l'IRD, le FIDA, JICA, CERMES (centre de recherche médicale et sanitaire), World Vision,

PAM, OMS, Agrhyment, ICRISAT, Ambassade de Belgique, PNUD et IUCN.

Les participants ont été invités à donner leur points de vue sur les différents axes prioritaires identifiés pour le PPCR au Niger ainsi que d'identifier les liens potentiels avec les opérations et activités qu'ils mènent.

Principaux résultats de l'atelier :

- ◆ confirmation des axes prioritaires de l'étude analytique
- ◆ adhésion au programme
- ◆ bâtir sur l'existant, et amplifier
- ◆ diversité d'acteurs (Etat, OSC, Privé, Recherche) à différentes échelles (locale, nationale, régionale)
- ◆ Rappel des axes importants : assurance/mutualisation, protection sociale, prospective climatique

Axe 1 : Assurance/Mutualisation

Les partenaires confirment l'originalité de cet axe, ils proposent de l'orienter principalement sur la mutualisation et la garantie des productions agropastorales et de construire sur les acquis de certains programmes, en particulier : le système de petites assurances au sein du programme spécial sécurité alimentaire intégré au niveau du crédit accordé aux agriculteurs. Dans le cadre du programme 12 de la SDR, la Belgique ainsi que l'ICRISAT préparent chacun un projet qui intégrera le Warantage.

Agrrhymet entend travailler sur l'Assurance industrielle/climatique

La FAO a mis en place un système de mutualisation au sein des groupements d'agriculteurs, développé dans le cadre du programme spécial sécurité alimentaire (au niveau de deux régions : Zinder et Tahoua), d'environ 2 millions USD

La coopération belge travail sur un système de Système de warrantage ; et programme d'élevage en cours de préparation axé sur résilience et adaptation

World Vision encourage à travers ses activités la mise en place de mutuelles avec les banques céréalères dans le cadre d'un ses programmes depuis 7 ans.

ICRISAT a deux projets en exécution ; un sur le warrantage, et un autre projet de développement qui prend aussi en compte les aspects warrantage

ACMAD suggère de ne pas s'engager dans un esprit d'assurance axée sur les pertes, mais serait intéressant d'axer sur l'appui à la production

Résumé

Des expériences dans ce domaine existent tant au Niger que dans d'autres pays africains sur lesquelles on peut construire. Il s'agirait d'un mécanisme qui ne sera pas isolé, mais étroitement lié au programme d'investissement à la production.

Axe 2 : gouvernance environnementale/climatique

Dans le cadre de la gouvernance environnementale et climatique, l'UICN a développé l'outil CRISTAL, avec Care International qui permet d'analyser les risques climatiques au niveau communautaire et prendre en compte la vulnérabilité dans les interventions. En phase d'expérimentation. Tous les projets de l'UICN utilisent cet outil et prennent en compte les aspects CC.

Le PNUD accompagne la mise en œuvre du programme PANA et travaille sur cet axe à travers plusieurs de ses programmes : Une Etude prospective en préparation, le Projet résilience financé par JICA, le programme d'adaptation dans les différentes régions en préparation

La GTZ a lancé un processus dans les régions de Tillabéry et Tahoua dans le domaine de GRN intégrant la dimension climatique, au niveau communal, surtout pour une intégration de deux programmes GTZ qui démarrent en 2011. Aussi, une réflexion qui va au-delà pour prendre en compte la question foncière.

La GTZ a aussi développé l'Outil de « climate-proofing » pour permettre aux intervenants d'intégrer le risque climatique dans les actions de développement

Synthèse

Existence de plusieurs outils de renforcement des capacités qui sont efficaces et adaptés aux interventions spécifiques (gestion de l'eau, GDT, etc.) qu'il faut renforcer et appuyer.

Axe 3 : Prospective climatique

ACMAD

Problème de production et d'accès aux données et informations sur le climat

Projet ClimDev : appui aux institutions africaines pour produire les informations climatiques, de 30 millions USD au bénéfice de 4 centres (ACMAD, Agrhymet, ICPAC, DMC).

Développe aussi à travers un projet complémentaire Vigiris appuyé par le FFEM sur Kandadji.

Besoins en renforcement des capacités des services météorologiques

Agrhymet

Efforts en cours sur les projections climatiques, à travers l'utilisation des modèles régionaux mis à l'échelle à partir des modèles globaux

IRD

Programme AMMA pour la compréhension des mécanismes de la mousson africaine : stations arrêtées pour faire tourner des modèles.

D'autres programmes de production des outils de production d'informations sur les événements pluvieux à partir des images radar

Recherche sur le suivi de l'hydrologie du fleuve Niger et le Lac Tchad en cours

Résumé

Il y a des programmes en cours sur l'information climatique. Il se pose cependant un problème d'accès aux informations climatiques par les utilisateurs finaux, bien que des expériences pilotes aient été tentées au niveau communautaire avec peu de succès.

Axe 4 : GDTE

GTZ : interventions depuis une vingtaine d'années sur la GDT. 30 millions USD en cours sur la GDT (récupération d'environ 20 000 ha par an). Sur GRN : 60 millions USD de 2011 à 2013

Objectif : intensifier les actions de récupération des terres, avec accent sur la petite irrigation pour renforcer les capacités des ménages à faire face à leurs besoins alimentaires.

PAM : programme de gestion/mobilisation des eaux de ruissellement avec pour but d'accroître la production agro sylvo pastorale.

PPCR une opportunité de financement des programmes qui seront formulés par le PAM

Agrhymet : Projet avec appui ACDI sur le Niger, le Mali et Burkina sur la récupération des terres, amélioration de la fertilité, amélioration des pâturages. Deuxième phase en cours d'étude.

FAO : Projet de petite hydraulique pour amélioration de la sécurité alimentaire, par la mobilisation de l'eau et gestion participative des terres dans les régions de Zinder et Tahoua, avec appui de la coopération espagnole.

Sur un autre aspect, mais relié à cet axe, Counterpart International intervient sur des aspects sécurité alimentaire (maîtrise de : l'eau et dégradation des terres). 100 banques céréalères installées à Diffa ainsi que des boutiques agricoles pour résoudre les problèmes d'accès aux intrants agricoles, semences améliorées, outillages agricoles et microcrédits. Approche participative dans une perspective de durabilité. Développement des actions basées sur le savoir local et les connaissances scientifiques, notamment pour la préservation des sols et lutte contre l'érosion. Combinaison des approches de distribution des vivres et appui à la production agricole par la valorisation des sols.

Coopération belge : Programme d'irrigation 2008-2012 (environ 7-8 millions d'euros, doublement avec apport de l'UE)

ICRESAT : Projet pour l'implication des femmes dans la mise en valeur des terres dégradées

PNUD : Projet PLECO, avec cofinancement FEM sur la lutte contre l'ensablement des cuvettes oasiennes (Gouré, Mainé)

Initiative GIRE en cours, avec appui de la BAD ; acquis en matière de GIS sur l'eau

Les acquis du PGRN capitalisés dans le cadre du PAC et autres. Mais nécessité de cadre de concertation.

Synergie existe de façon ad hoc.

Eviter de faire des chevauchements avec la coordination effectuée au niveau de la SDR.

IRD : Il existe des programmes de recherche de l'IRD sur les aspects de contrôle de ruissellement et mécanisme d'érosion. La recherche a beaucoup avancé sur la compréhension des états de surface, par la connaissance des déterminants de l'érosion. Programme de recherche sur le ramassage des résidus des récoltes et leurs impacts sur l'érosion.

Coopération belge : Nécessité de se situer dans une coordination pilotée par les acteurs nationaux, avec implication des PTF ; ce en vue d'une meilleure durabilité.

Résumé

Il existe beaucoup d'expériences en matière de GDTE

Ces expériences pourraient être davantage liées avec les programmes de renforcement de la production et intensifications agropastorales

Echange d'information et coordination

Mise en œuvre du cadre stratégique d'investissement dans la GDTE